



La Tène



Saint-Blaise



Enges



Hauterive



Le Landeron



Lignières



Cornaux



Cressier

ACHÈTE AU MEILLEUR PRIX

Voiture - Bus - Jeep et 4x4
Camionnettes - Pick-Up,
Utilitaires, toutes marques etc.

Etat et kilomètres indifférents.
Déplacement rapide et sérieux.

Paiement cash 7/7
Tél. 079 502 53 54



GERANCE - FIDUCIAIRE
CARRE-NOIR SArl

Gérance:

On loue - On gère - On vend

Fiduciaire:

Déclaration d'impôt - Comptabilité
Gestion d'entreprise

www.carre-noir.ch - 032 757 66 00

Inauguration du Réservoir de l'Essert de la CEN

A lire en pages 14-16

Hausse de l'âge de la retraite des femmes à 65 ans Hommes et femmes sur (ou sous?) un pied d'égalité



Votre éco-constructeur

- ! Entreprise générale / Entreprise totale
- ! Rénovations et assainissements
- ! Béton armé et maçonnerie
- ! Ouvrages d'art en béton armé
- ! Génie civil
- ! Terrassements et travaux spéciaux
- ! Revêtements bitumineux
- ! Travaux hydrauliques
- ! Renaturation et protection contre les crues / Génie hydraulique
- ! Valorisation des matériaux
- ! Déconstruction et désamiantage
- ! Peinture et plâtrerie

www.martiarcjura.ch



messeiller
Lakeside Printhouse

www.messeiller.ch

Imprimer

c'est chez Messeiller!

impression offset et numérique
rapide • efficace • attrayant



Messeiller SA
Place de la Fontaine 1
Case postale 142
2000 Neuchâtel
032 756 97 93
info@bulcom.ch
www.bulcom.ch

Editeur du Bulcom
BULCOM



AVIS OFFICIELS des communes

LIGNIÈRES



MESURES TEMPORAIRES PRISES CONTRE LES INONDATIONS À LA RUE DE FIN DE FOREL

Afin de palier à la problématique récurrente de l'évacuation des eaux pluviales en provenance de la rue de Fin de Forel, des mesures provisoires ont été mises en place, afin de dévier l'eau en amont dans les champs et ainsi éviter qu'un torrent ne se forme et traverse le village comme cela s'est produit le 6 septembre dernier.

Les passages de route qui ont été installés à cet effet seront démontés dans le meilleur délai, mais au plus tard avant l'hiver, dès qu'une solution pérenne ayant le même objectif aura été mise en place.

Nous précisons encore qu'une étude est actuellement en cours en vue d'assainir la rue de Fin de Forel et ses infrastructures entre le carrefour du chemin de l'Adret et le carrefour du chemin du Sasselet. La problématique de l'évacuation des eaux pluviales de la rue de Fin de Forel est bien entendu prise en considération dans le cadre de cette étude. Le Conseil communal a bon espoir de pouvoir réaliser ces travaux d'assainissement en 2023.

Nous remercions les usagers de la rue de Fin de Forel de leur compréhension par rapport aux désagréments occasionnés par la pose de ces passages de route provisoires.

LE CONSEIL COMMUNAL

LIGNIÈRES



PROGRAMME MODIFIÉ DES TIRS POUR LA SAISON 2022 LE PICHEU - STAND DE TIR DE LIGNIÈRES

Septembre

Vendredi 23 Amis Tireurs de l'Est 17h00 – 19h00
Vendredi 30 Entraînement n° 14 17h00 – 19h00

Octobre

Samedi 1 Tir Fête 13h00 – 17h00
Vendredi 7 Entraînement n° 15 17h00 – 19h00
~~Samedi 15 Tir Fête 13h00 – 17h00~~

Samedi 29 Coupe d'Automne 9h30 – 11h30

Samedi 29 Coupe d'Automne 13h30 – 15h30

En cas de brouillard à la Coupe d'Automne le samedi 29 octobre, celle-ci est reportée au 5 novembre.

Mesure de sécurité à respecter

Nous invitons les promeneurs et les usagers de la forêt se rendant dans le secteur du stand de tir de Lignières, aux lieux-dits « Vuidange » et « Grand Gibet », à prendre en considération la signalisation annonçant les tirs et à ne pas pénétrer dans le périmètre de sécurité.

Nous vous remercions de bien vouloir de respecter ces principes élémentaires de sécurité et ainsi éviter tout accident malencontreux.

LE CONSEIL COMMUNAL

LIGNIÈRES



MISE AU CONCOURS

Le Conseil communal de Lignières met au concours le poste de

Concierge à 80%

Activités principales

- Nettoyage et entretien des bâtiments communaux (collège, maison de commune, temple, abris de protection civile, etc.), ainsi que leurs extérieurs.
- Garantir l'exploitation des bâtiments (dépannages, petites réparations, déneigement, etc.).
- Collaboration avec les autres services communaux pour des travaux spécifiques et ponctuels.
- Contrôle et suivi de l'occupation de la salle polyvalente.
- Astreinte au service de piquet technique (urgence d'intervention sur site dans la demi-heure).

Profil souhaité

- CFC d'agent d'exploitation ou en relation avec les métiers du bâtiment (électricien, serrurier, menuisier, peintre, etc.).
- Permis de conduire catégorie B.
- Intérêt marqué pour le service public et sensible aux aspects de la sécurité au travail.
- Flexibilité, polyvalence et grande disponibilité.
- Aisance dans les contacts humains et faire preuve d'entregent, particulièrement envers les enfants.
- Esprit d'initiative et autonomie dans le travail.
- Sens des responsabilités et de l'organisation.
- Capacité à travailler de manière indépendante et en équipe.

Conditions et entrée en fonction

- Statut de la fonction publique du Canton de Neuchâtel.
- Traitement en classe 4 de l'échelle de traitement des fonctionnaires cantonaux.
- Horaire irrégulier en fonction des besoins.
- Entrée en fonction fixée au 1^{er} avril 2023 ou à convenir.

Nous offrons une activité autonome et variée ainsi qu'une place de travail stable au sein d'une collectivité publique à dimension humaine qui œuvre en faveur des citoyens.

Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus concernant ce poste auprès de l'administrateur communal M. Stéphane Bianchini (+41 32 886 50 30).

Les dossiers complets de candidature (lettre de motivation, curriculum vitae, diplômes, références et certificats de travail) sont à adresser jusqu'au **15 octobre 2022** à la Commune de Lignières par courrier postal à l'adresse Place du Régent 1 à 2523 Lignières ou par courrier électronique à l'adresse commune.lignieres@ne.ch.

LIGNIÈRES



MISE A L'ENQUETE PUBLIQUE - DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE

L'enquête publique est ouverte du 30 septembre 2022 au 31 octobre 2022

Publication FAO n° 39

Dossier SATAC N° 114561

Parcelle(s) et coordonnées: 87 Lignières; 1214870/2571826

Situation: Rue du Franc-Alleu 22, Lignières

Description de l'ouvrage: Transformation intérieure de la fromagerie et de l'appartement, création d'une nouvelle sortie de secours et installation de panneaux photovoltaïques

Requérant(s): Pascal Chiffelle, Société coopérative de fromagerie - Lignières

Auteur(s) des plans: André Kuenzy, Pascal Stirnemann SA - Couvet

Demande de permis de construire: Sanction définitive

Affectation de la zone: Zone mixte / Entrée en vigueur le 20.11.2000

Autorisation(s) spéciale(s):

Particularités: Au bénéfice de la situation acquise au sens de l'article 12a LCAT

Les plans peuvent être consultés à l'administration communale ou, sur demande préalable, au Service de l'aménagement du territoire.

Les éventuelles oppositions, dûment motivées, doivent être adressées dans le délai légal au Conseil communal, Place du Régent 1, 2523 Lignières.

Seul l'avis d'enquête publique parue dans la Feuille officielle de la République et Canton de Neuchâtel du 30 septembre 2022 fait foi.

IMPRESSUM

Tirage: 10'500 ex.

Adresse: Bulcom, Place de la Fontaine 1, CP 142, 2034 Peseux

Tél. 032 756 97 93, info@bulcom.ch

Publicité: Sandra Rocha, Tél. 032 756 97 93, annonces@bulcom.ch

Mise en page: Sandra Rocha, Tél. 032 756 97 93, info@bulcom.ch

Rédaction: redaction@bulcom.ch, 076 324 64 50

Responsable communication: Frédéric Huber, Tél. 079 408 56 05, huber@bulcom.ch

Abonnement: 92 francs

Délai pour les textes: mardi 17h

www.messeiller.ch

AVIS OFFICIELS des communes

LIGNIÈRES



MISE A L'ENQUETE PUBLIQUE - DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE

L'enquête publique est ouverte du 30 septembre 2022 au 31 octobre 2022

Publication FAO n° 39

Dossier SATAC N° 113624

Parcelle(s) et coordonnées: 939 Lignières; 1214897/2571252

Situation: Le Sasselet, chemin de l'Adret 11

Description de l'ouvrage: Construction d'une maison individuelle

Requérant(s): Brice Renggli - Bienne

Auteur(s) des plans: Guiliana Komitova, ELEOS Concept AG - Bienne

Demande de permis de construire: Sanction définitive

Affectation de la zone: Zone d'habitation à faible densité 2 / Entrée en vigueur le 20.11.2000

Autorisation(s) spéciale(s):

Particularités: Périmètre de plan de quartier Le Sasselet Est / Sanction du 14.08.2013

Les plans peuvent être consultés à l'administration communale ou, sur demande préalable, au Service de l'aménagement du territoire.

Les éventuelles oppositions, dûment motivées, doivent être adressées dans le délai légal au Conseil communal, Place du Régent 1, 2523 Lignières.

Seul l'avis d'enquête publique parue dans la Feuille officielle de la République et Canton de Neuchâtel du 30 septembre 2022 fait foi.

LIGNIÈRES



FERMETURE DU GUICHET DE L'ADMINISTRATION COMMUNALE

Le guichet de l'administration communale sera fermé du:

Mercredi 5 octobre au mardi 11 octobre 2022

Réouverture du guichet à partir du mercredi 12 octobre 2022, selon l'horaire habituel; soit mardi et jeudi matin de 08h00 à 11h30 et mercredi après-midi de 15h00 à 18h00.

Durant cette période l'administration communale sera atteignable par téléphone du lundi au vendredi de 08h00 à 11h30 et de 14h00 à 17h00 au 032 886 50 30.

LA LUMIÈRE, EN PLUS DOUX.

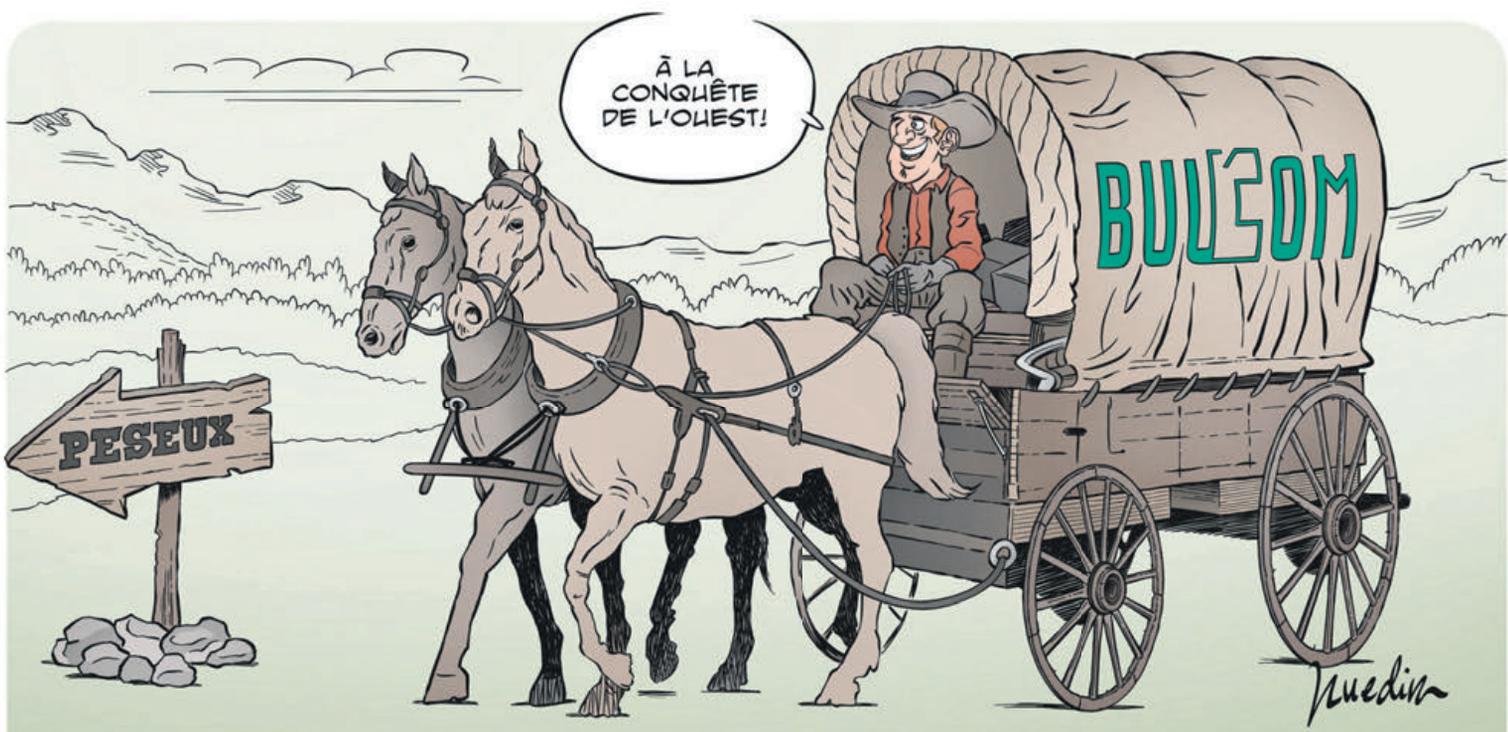
Il est temps d'agir. Économisons l'énergie
en réduisant la consommation d'électricité.

Le saviez-vous ?
L'éclairage représente 12% de
l'électricité consommée en Suisse.

Chaque petit geste compte
www.viteos.ch
www.stop-gaspillage.ch

viteos

Messeiller et le Bulcom déménagent à Peseux Une nouvelle page s'ouvre



AVIS OFFICIELS des communes

LA TÈNE

LA TÈNE: ACTIONS POUR LE CLIMAT

Plan communal des énergies et actions des habitant·e·s

Souhaitant sensibiliser et informer la population sur le Plan communal des énergies, ainsi que sur différentes mesures réalisables au niveau privé, le Conseil communal livre ici un premier article d'une série consacrée à l'énergie, l'environnement et à la biodiversité.

Cette première information s'accompagne d'une campagne de promotion de poignées de douche économiques que la population laténienne peut se procurer à prix préférentiel auprès de l'administration communale.

La météo qui nous a été gratifiée les six premiers mois de cette année est complètement hors normes. La température et l'ensoleillement sont sensiblement plus élevés que la normale alors que les précipitations sont très nettement déficitaires. Du 1^{er} janvier au 30 juin de cette année, il est tombé 278 millimètres alors que la normale se situe à 440. Ce déficit hydrique de près de 40% a été responsable d'une véritable sécheresse dans le pays. Tout ceci doit nous rappeler que l'eau est un bien précieux que l'on doit impérativement économiser.

La consommation d'eau dans les ménages par type d'utilisation est généralement peu connue du public. Les professionnels de la distribution de l'eau disposent de statistiques locales, ce qui permet de donner des valeurs indicatives moyennes. On estime que dans les ménages de la région, **la consommation se monte à 145 litres par jour et par personne**, ce qui représente un volume de 53 m³ par personne en une année. Dans un ménage moyen, on trouve comme plus gros consommateur la chasse des WC avec 40 l/j pers., **la douche venant en deuxième position avec 35 l/j pers.**, puis dans l'ordre la cuisine (22 l), les soins corporels (17 l), le lave-linge (16 l), le lave-vaisselle (5 l), et finalement l'eau de boisson et les divers pour 10 l/j pers.

A la vue de ces chiffres, une des priorités pour économiser de l'eau dans le ménage doit porter sur l'utilisation de la douche. Dans ce domaine, **l'intérêt est double puisque les économies se répercuteront sur la fourniture de l'eau ainsi que sur la facture de l'énergie utilisée pour la chauffer!**

L'importance de la consommation d'eau pour la douche dépend principalement des caractéristiques techniques du pommeau ou de la poignée de douche. Un modèle traditionnel que l'on trouve dans la majorité des appartements est caractérisé par un débit généralement supérieur à 12 à 15 litres minutes. Or aujourd'hui, on peut trouver dans le commerce des pommeaux performants de classe A dont le débit est inférieur à 6 litres par minute. Se doucher quotidiennement en classe A permet à un ménage de 2 personnes d'économiser plus de 10 m³ d'eau ainsi que l'équivalent de 25 litres de mazout chaque année. Ces économies substantielles engendrent également une réduction des émissions de CO₂, le fameux gaz à effet de serre, que l'on peut estimer à un peu plus de 50 kg par an. Ces économies représentent environ 10 à 15% de la facture globale d'eau d'un ménage moyen et près de 2,5% pour l'énergie nécessaire à chauffer l'eau sanitaire et l'eau de chauffage.

Sur la base de ces considérations, la commune de La Tène lance une action de promotion pour des poignées de douche économiques. Pour en profiter, la population laténienne peut se rendre dans les bureaux de l'administration communale pour retirer un pommeau de douche de classe énergétique A au prix de 7 francs au lieu de 19.95 francs.

Offre valable uniquement en octobre et dans la limite des stocks disponibles, et limitée à une poignée par ménage.

Se doucher en classe A

Economies de 11'000 litres d'eau par an pour un ménage de 2 personnes

Une poignée de douche permet non seulement d'économiser de l'eau (jusqu'à 50%), mais aussi de l'énergie. La commune de La Tène lance une action de promotion pour des poignées de douche économiques. Pour profiter de cette action, il suffit de passer au guichet communal (Auguste-Bachelin 4 à Marin) pour retirer une poignée de douche de classe énergétique A au prix de 7 francs.

Offre valable uniquement en octobre et dans la limite des stocks disponible. Une seule poignée par ménage.

La Tène, le 27.9.2022



Se doucher en classe A
**Economies de
11'000**
litres d'eau par an
pour un ménage de 2 personnes

LA TÈNE

TAILLE DES ARBRES ET HAIES / AVIS AUX PROPRIÉTAIRES

Les arbres et les haies plantés en bordure de la voie publique doivent être taillés par les propriétaires de façon à ne pas gêner la circulation, l'éclairage public ou limiter la visibilité.

Les talus sur domaine privé, proches de la voie publique doivent être tondus par les propriétaires (figure 1).

Il est interdit de laisser des branches avancer :

- au-dessus d'un trottoir ou d'un passage pour piétons à une hauteur inférieure à 2m40 (figure 2)
- au-dessus de la route à une hauteur inférieure à 4m50 (figure 3)

Si ces dispositions ne sont pas observées d'ici le **2 octobre 2022**, la sécurité communale sera en droit de faire couper les branches ou les plantes gênantes par un paysagiste, aux frais des propriétaires (art. 40 du règlement de police).

Figure 1 :

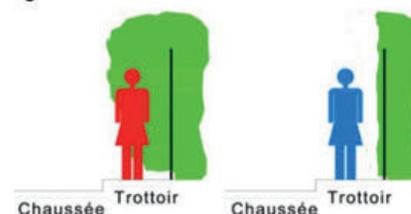


Figure 2 :

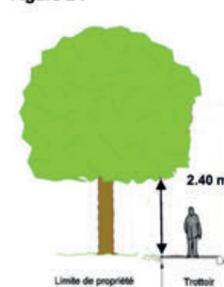


Figure 3 :



ANTIQUAIRE

ACHÈTE AU MEILLEUR PRIX

- Manteaux de fourrure
- Meubles anciens
- Machine à coudre
- Cuivre et étain
- Briquets, stylos...
- Montres et bijoux
- Verre en cristal
- Service à vaisselle
- Tableaux...
- Tapis, tapisseries
- Robe de soirée
- Vins, champagne
- Pièces de monnaie
- Disque vinyle
- Bibelot, décoration
- Poste de radio...

N'hésitez pas à me contacter
pour une expertise rapide et efficace

Georges Heitzmann

galerieheitzmann@gmail.com

**Déplacement
gratuit**

078 305 15 89

AVIS OFFICIELS des communes

LA TÈNE

ARRÊTÉ

Le Conseil communal de la commune de La Tène,
Vu la loi concernant le traitement des déchets (LTD), du 1^{er} juin 2011,
Vu la loi sur les communes (LCO), du 21 décembre 1964.
Vu le règlement général de commune (RGC), du 19 février 2009,
Vu le règlement sur la gestion des déchets, du 3 novembre 2011,

arrête

Contenants

Article premier

La collecte et le ramassage de déchets organiques sont limités aux contenants standardisés suivants:

- a) containers à roulettes de 120 à 770 litres
- b) fagots de branches ficelés jusqu'à 1.5 mètre de longueur

Dépôt

Art. 2

Les contenants doivent être déposés le jour et aux lieux indiqués par le Conseil communal.

Infractions et pénalités

Art. 3

En cas de non-respect des prescriptions prévues par le présent arrêté, les déchets organiques ne seront pas collectés ni ramassés, et les contrevenant-e-s seront puni-e-s conformément à la législation fédérale ou cantonale.

Entrée en vigueur

Art. 4

Le présent arrêté entre en vigueur le 1^{er} janvier 2023.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL

Le président,
D. Rotsch

La secrétaire,
V. Dubosson

LA TÈNE

HORAIRES DE LA BIBLIOTHÈQUE DE LA TÈNE DURANT LES VACANCES D'AUTOMNE

La bibliothèque restera ouverte durant les vacances, aux horaires suivants:

- **Mardi 4 octobre:** 17h00-19h00
- **Mercredi 5 octobre:** 15h00-19h00
- **Jedi 6 octobre:** 15h00-19h00
- **Semaine du 10 au 14 octobre:** horaire habituel

Bonnes vacances à toutes et à tous!

LA TÈNE

OUVERTURE RÉDUITE DU GUICHET DE L'ADMINISTRATION COMMUNALE

En raison des vacances scolaires d'Automne soit du lundi 3 octobre au vendredi 14 octobre, le guichet de l'administration communale sera ouvert selon l'horaire suivant:

	Matin	Après-midi
Lundi au jeudi	08h30 – 12h00	Fermé ou sur rendez-vous
Vendredi	08h30 – 13h30	Fermé ou sur rendez-vous

Aucune permanence téléphonique n'est assurée durant les après-midis.

L'horaire habituel d'ouverture des guichets reprendra le lundi 17 octobre 2022.

LE LANDERON

AVIS D'ENQUÊTE

L'enquête publique est ouverte du 30.09.22 au 31.10.22 Publication FAO n° 39

Dossier SATAC n° 114671

Parcelle(s) et coordonnées: 7810,7809 - Le Landeron; 1211887/2572301

Situation: Frienisberg; Bellerive 16

Description de l'ouvrage: Démolition d'une piscine enterrée, aménagement d'un spa, d'un couvert de terrasse, de deux places de parcs supplémentaires et remplacement d'un cabanon de jardin

Requérant(s): Fabienne et Daniel von Kaenel, 2525 Le Landeron

Auteur(s) des plans:

Demande de permis de construire: Sanction minime importance

Affectation de la zone: Zone d'habitation à faible densité / Entrée en vigueur le 13.08.1997

Autorisation(s) spéciale(s): À un alignement communal; À l'espace cours d'eau

Particularités: Au bénéfice des droits acquis au sens de l'article 12a LCAT

Les plans peuvent être consultés à l'administration communale ou sur demande préalable au service de l'aménagement du territoire.

Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.

LE LANDERON

HORAIRE SPÉCIAL DE L'ADMINISTRATION COMMUNALE DURANT LES VACANCES D'AUTOMNE

Merci de prendre bonne note de l'horaire spécial d'ouverture des bureaux de l'administration communale durant la période des vacances scolaires, soit **du lundi 3 au vendredi 14 octobre 2022.**

Jours	Matin	Après-midi
Lundi	09h00 – 12h00	Fermé
Mardi	09h00 – 12h00	Fermé
Mercredi	09h00 – 12h00	Fermé
Jeudi	09h00 – 12h00	Fermé
Vendredi	09h00 – 12h00	Fermé

L'administration communale sera atteignable par téléphone aux mêmes horaires (possibilité de prendre rendez-vous en dehors des heures d'ouverture, sur demande).

L'administration communale

LE LANDERON

AVIS D'ENQUÊTE

L'enquête publique est ouverte du 30.09.22 au 31.10.22 Publication FAO n° 39

Dossier SATAC n° 114608

Parcelle(s) et coordonnées: 5788 - Le Landeron; 1212360/2572966

Situation: Bellevue; Rue du Pont de Vaux 18

Description de l'ouvrage: Création d'une piscine enterrée non chauffée

Requérant(s): Andreas Schwery et Marlène Buri, 2525 Le Landeron

Auteur(s) des plans: Sacha Nabiollahi, Dal Molin Nabiollahi Architectes, Chemin des Sources 3, 2022 Bevaix

Demande de permis de construire: Sanction définitive

Affectation de la zone: Zone d'habitation densifiée / Entrée en vigueur le 13.08.1997

Autorisation(s) spéciale(s):

Particularités:

Les plans peuvent être consultés à l'administration communale ou sur demande préalable au service de l'aménagement du territoire.

Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.

LE LANDERON

BIBLIOTHÈQUE DU C2T – VACANCES D'AUTOMNE 2022

Durant les vacances d'automne, la bibliothèque du C2T sera **fermée du lundi 10 octobre au vendredi 14 octobre 2022.**

Réouverture: lundi 17 octobre à 13h30.

Nous vous souhaitons de belles balades en forêt.

Les bibliothécaires

LE LANDERON

AVIS D'ENQUÊTE

L'enquête publique est ouverte du 30.09.22 au 31.10.22 Publication FAO n° 39

Dossier SATAC n° 114284

Parcelle(s) et coordonnées: 1312 - Le Landeron; 1211621/2571592

Situation: Faubourg 4

Description de l'ouvrage: Installation d'une pompe à chaleur extérieure

Requérant(s): Michel Rollier, 2525 Le Landeron

Auteur(s) des plans:

Demande de permis de construire: Sanction minime importance

Affectation de la zone: Zone du faubourg / Entrée en vigueur le 13.08.1997

Autorisation(s) spéciale(s):

Particularités:

Les plans peuvent être consultés à l'administration communale ou sur demande préalable au service de l'aménagement du territoire.

Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.



AVIS OFFICIELS des communes

HAUTERIVE-SAINT-BLAISE-LA TÈNE-CORNAUX-CRESSIER LE LANDERON-ENGES-LIGNIÈRES



CONTRÔLE DES CHAMPIGNONS

Les Communes d'Hauterive, de Saint-Blaise, de La Tène, de Cressier, de Cornaux, d'Enges, du Landeron et de Lignièrès, informent les citoyennes et citoyens qu'une personne qualifiée se tiendra à disposition des champignonnières de la région pour effectuer un contrôle de leurs cueillettes à l'Hôtel communal de Saint-Blaise, au rez (Grand'Rue 35).

Lieu de contrôle: **Hôtel communal (administration communale), rez, Grand'Rue 35**

Jours et heures des contrôles: **Tous les mercredis, de 15h30 à 16h30**

Contrôleuse: **Madame Gaëlle Monnat, tél. 079 546 55 73, contrôleuse certifiée VAPKO.**

Les contrôles débuteront le mercredi 31 août 2022 pour se terminer le mercredi 26 octobre 2022.

Important: le mercredi 14 septembre 2022, aucun contrôle ne sera effectué.

HAUTERIVE-SAINT-BLAISE-LA TÈNE-CORNAUX-CRESSIER LE LANDERON-ENGES-LIGNIÈRES



AVIS DE MISE EN GARDE – PLANTES INVASIVES

Les communes du Landeron, de Saint-Blaise, Cressier, Hauterive, la Tène, Enges, Lignièrès et Cornaux tiennent, par ces lignes, à rendre la population attentive à la problématique des plantes néophytes, c'est-à-dire non indigènes, de plus en plus présentes dans notre région et qui causent malheureusement des dégâts à notre environnement de par leur caractère invasif.

Ainsi, afin de nous aider à limiter leur prolifération, nous vous invitons à vous renseigner à leur sujet en vous rendant sur le site internet du Service de la faune, des forêts et de la nature neuchâtelois, où vous trouverez les informations nécessaires, et à ne plus planter certaines essences encore en vente dans notre région.

Lien vers le site:

<https://www.ne.ch/autorites/DDTE/SFFN/nature/neophytes/Pages/accueil.aspx>

Au nom de l'ensemble de nos communes, nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cet article.



CORNAUX-CRESSIER



VALORISER LES REJETS THERMIQUES POUR CHAUFFER TOUTE UNE COMMUNAUTÉ

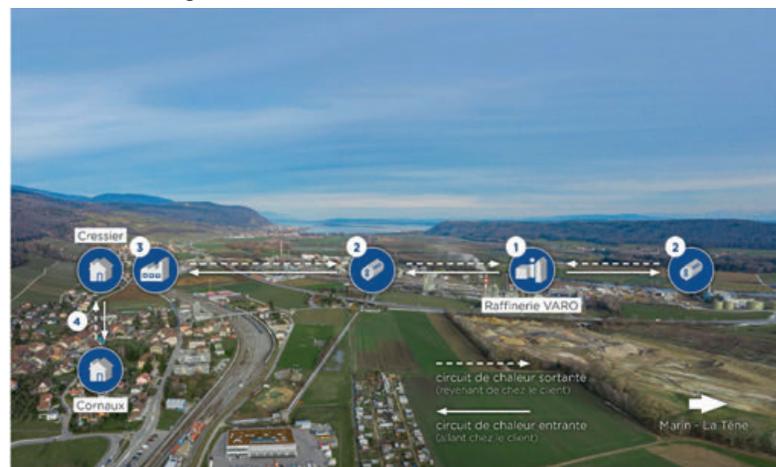
Le nouveau réseau de chauffage à distance (CAD) Entre-Deux-Lacs alimentera les communes de Cressier et Cornaux d'ici 2023, puis sera étendu à La Tène vers 2025. Lancé en 2018 par la commune de Cornaux et développé par Groupe E, ce projet d'envergure contribue à atteindre les objectifs de réduction de CO₂ du canton de Neuchâtel. Des bâtiments publics, des habitations ainsi que des entreprises seront raccordés au réseau.

Au cœur du projet, la chaleur résiduelle

Mais comment fonctionne ce CAD? Tout commence sur le site de la raffinerie VARO, à Cressier. Lorsque celle-ci est en activité, elle génère des rejets thermiques nécessaires au bon déroulement de ses procédés. Toute l'intelligence du CAD Entre-Deux-Lacs consiste à récupérer cette chaleur excédentaire pour chauffer de l'eau qui sera réinjectée dans le réseau et permettra, à l'autre bout de la chaîne, de chauffer l'ensemble de la communauté: particuliers, PPE, entreprises et administrations. En mettant à disposition et en valorisant la chaleur issue de ses processus industriels, la raffinerie VARO devient ainsi une source d'énergie essentielle pour apporter du confort aux habitants de la région.

Qu'en est-il cependant de la sécurité? Là encore, le CAD est particulièrement bien conçu. Ainsi, si le système devait être mis en pause pour des travaux de maintenance ou si VARO devait interrompre momentanément sa production, une source d'énergie de secours installée permettrait de continuer fournir de la chaleur. Quelles que soient les circonstances, le bien-être de la population est donc assuré.

[Illustration avec légende]



1. La chaleur résiduelle émise par les rejets thermiques de la raffinerie VARO est récupérée.
2. Un échangeur divise le réseau en deux circuits de chaleur souterrains, l'un alimentant les communes de Cressier et Cornaux, l'autre destiné à Marin.
3. Une source d'énergie de secours garantit la chaleur en tout temps, par exemple lors de travaux de maintenance.
4. Des conduites isolées installées sous terre permettent de distribuer la chaleur à tout le réseau.



SOCIÉTÉ ANTIKBIJOUX

achète tout or :

pièces en or ou argent et lingots bancaires

Tous bijoux même cassés et de marque, toutes argenteries.

Toutes pièces de monnaie Suisse avant 1967 à plus de 10% de la valeur. **Pierres précieuses diamants** en tous genres.

Toutes montres bracelet ou poche ou de grandes marques.

Toutes fournitures d'horlogerie

PAIEMENT CASH

ANTI-KBIJOUX • 079 129 40 40 • mc1.bir@icloud.com

EMERY Ecoute Respect Disponibilité
Pompes Funèbres

Une présence emplie d'humanité

Prévoyance - Formalités - Transports

HAUTERIVE 24/24 032 754 18 00

AVIS OFFICIELS des communes

HAUTERIVE-SAINT-BLAISE-LA TÈNE-CORNAUX-CRESSIER LE LANDERON-ENGES-LIGNIÈRES



PLATEFORME NEMO NEWS

Nous tenons à rappeler à la population l'existence de l'application mobile NEMO News. En effet, **NEMO News** est une plateforme d'informations officielles des instances publiques et parapubliques neuchâteloises.

Celle-ci permet de s'informer de manière simple, rapide et efficace en fonction de ses intérêts thématiques et géographiques.

L'application mobile pour smartphone NEMO News peut être téléchargée gratuitement via le « store » de son téléphone portable.

Pour plus d'informations, vous pouvez consulter le site internet en scannant le QR code ci-dessous.

Avec nos salutations les meilleures.

Hauterive, le 30 septembre 2022



CORNAUX-CRESSIER-LE LANDERON-LIGNIÈRES



INFORMATION A LA POPULATION

ACTUALISATION DU RECENSEMENT ARCHITECTURAL DU CANTON DE NEUCHÂTEL

Dans le cadre de la révision des plans d'aménagement locaux en cours dans l'ensemble des communes du canton, la mise à jour du recensement architectural s'avère nécessaire.

Dès lors, les Autorités communales vous informent que cette campagne se déroulera sur plusieurs mois. Elle a débuté en août 2022 et se terminera en juillet 2023.

Pour rappel, un courrier du Conservateur cantonal a été adressé à chaque propriétaire concerné.

Nous vous remercions de faire bon accueil aux collaborateurs:

- de l'Office du patrimoine et de l'archéologie;
- de l'agence Esplanade aménagement SA;
- du bureau Lichen architecture & patrimoine.

Tout renseignement complémentaire peut être obtenu par courriel à l'adresse OPAN@ne.ch ou par téléphone au no 032 889 69 09.

Nous vous remercions de votre collaboration.

LES AUTORITES COMMUNALES

HAUTERIVE



HORAIRE DE L'ADMINISTRATION COMMUNALE

Durant les vacances scolaires d'automne, soit du lundi 3 au vendredi 14 octobre 2022 nos bureaux sont FERMES tous les après-midi

L'horaire du matin reste inchangé, à savoir:

lu - me - je - ve: 8h30 - 12h00

mardi: 7h30 - 12h00

Merci de votre compréhension.

HAUTERIVE



ARRÊTÉS SOUMIS À RÉFÉRENDUM

Les arrêtés et règlements ci-dessous sont publiés conformément à l'article 129, 2^{ème} alinéa, de la loi sur les droits politiques, du 17 octobre 1984.

Ils peuvent être consultés à l'administration communale. Séance du Conseil général du 26 septembre 2022

Intitulé des arrêtés et règlements

1. Arrêté relatif à la modification du règlement de commune
2. Arrêté relatif à la modification du règlement communal sur les finances
3. Arrêté relatif à la modification du règlement sur le fonds des routes
4. Arrêté concernant l'introduction d'une redevance pour l'usage accru du domaine public routier par les conduites industrielles
5. Demande de crédit de CHF 95'000.- pour le remplacement du tracteur
6. Demande de crédit de CHF 75'000.- pour le renouvellement de la pace de jeux du port

Échéance du délai référendaire:

Mercredi 09.11.2022

HAUTERIVE



EXTINCTION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC ET MESURES D'ÉCONOMIES D'ÉNERGIE

Dans le cadre de la crise énergétique et suite aux recommandations du Conseil d'Etat, la commune d'Hauterive a décidé de prendre des mesures en matière d'économies d'énergie afin d'éviter une pénurie énergétique.

Dès le 17 octobre 2022, l'éclairage public principal sera éteint de 22h00 à 06h00 du matin excepté les passages pour piétons pour des raisons de sécurité. A noter que certains quartiers seront analysés individuellement et que l'intensité de l'éclairage sera diminuée partout où la mesure ne compromet pas la sécurité publique.

Le Conseil communal encourage également les commerces à faire preuve d'exemplarité en renonçant à l'illumination des enseignes de 22h00 à 06h00, ou à défaut à la fermeture du commerce si celui ferme après 22h00. La commune n'utilisera pas d'éclairage de Noël cet hiver.

Différentes mesures seront mises en place immédiatement: la température des locaux communaux sera réduite à 20°C la journée et à 17°C pour la salle de gym. De plus, la température des chauffe-eau sera abaissée à 60°C.

Pour information, une réflexion est également en cours concernant la température de la piscine du Centre sportif.

En outre, la commune encourage l'ensemble de la population à diminuer le nombre d'illuminations de Noël et à s'informer régulièrement sur les différentes possibilités dont chacun ne dispose afin de réduire sa propre consommation. En effet, chaque geste compte!

Une campagne intéressante du bureau de prévention des accidents (BPA) sur la visibilité est également disponible à l'adresse internet suivante:

<https://www.bfu.ch/fr/le-bpa/campagnes/campagne-visibilite>.

Sachant pouvoir compter sur le sens civique de chacun ne, le Conseil communal remercie d'avance la population altarienne pour sa précieuse collaboration.

Avec nos salutations les meilleures.

Hauterive, le 30 septembre 2022

HAUTERIVE



FERMETURE DU CHEMIN DE L'ABBAYE

Nous vous informons que nous devons fermer le Chemin de l'Abbaye à la circulation du 3 au 7 octobre 2022 de 07h30 à 17h00 en raison de travaux.

L'entreprise Viteos SA va entreprendre des travaux de raccordement des conduites d'eaux et d'autres services au Chemin de l'Abbaye c'est pourquoi, celui-ci sera fermé du 3 au 7 octobre 2022 à la circulation.

Nous remercions la population pour sa compréhension.

Avec nos salutations les meilleures.

Hauterive, le 30 septembre 2022



Echelle 1:1'000
0 10 20 30m

AVIS OFFICIELS des communes

CORNAUX



FETE DU SOLEIL DU 27 AOÛT 2022 A CORNAUX - TOMBOLA - TIRAGE



Billets gagnants: Nous prions les personnes possédant les numéros 107 et 1243 de se présenter au guichet de l'administration communale, pendant les heures d'ouverture, afin d'y retirer leur prix et ceci jusqu'à fin octobre 2022.

Remise du lot sur présentation obligatoire du billet et d'une carte d'identité.

Félicitations aux heureux gagnants!

LE CONSEIL COMMUNAL / LA COMMISSION SLC

CORNAUX



HORAIRE VACANCES SCOLAIRES

Horaire réduit: du lundi 3 au vendredi 14 octobre 2022 de 08h30 à 11h30
 Horaire normal: dès le lundi 17 octobre 2022

CORNAUX



INVITATION À LA POPULATION

Plan communal des énergies de Cornaux et actions durant la crise Énergétique.

Soirée informative et interactive sur le plan de politique et énergétique communal.

Thèmes de la soirée:

- 1- Présentation publique sur les axes retenus par la commune dans le cadre de la **stratégie énergétique** (objectifs à court et à long terme jusqu'en 2035). Que va faire la commune dans les prochaines années, quelles seront les aides publiques?
- 2- **La crise énergétique touche la Suisse et impacte les tarifs d'électricité:** quelles en sont les raisons et comment limiter la hausse sur sa facture d'électricité? Cornaux sera la première Commune du réseau de Groupe E à bénéficier de l'installation des compteurs intelligents, appelés aussi « smart meters », et ceci à partir de début 2023: quels avantages les clients pourront-ils en retirer?
- 3- **Risque de pénurie énergétique,** que fait le canton de Neuchâtel; quelles sont les mesures que vous pouvez appliquer durant cette crise?

Pour en connaître les réponses et en discuter, nous vous invitons cordialement le:

Mardi 8 novembre 2022 – à 19h – à l'Espace ta'tou

La séance se fera en présence du Groupe E SA, gestionnaire de notre réseau, du Service de l'énergie et de l'environnement du canton de Neuchâtel et des Autorités communales.

Au plaisir de vous rencontrer prochainement.

Venez nombreux!

LE CONSEIL COMMUNAL

SAINT-BLAISE



AVIS D'ENQUÊTE

L'enquête publique est ouverte du 30.09.22 au 31.10.22 Publication FAO n° 39

Dossier SATAC n° 112579

Parcelle(s) et coordonnées: DP209 - Saint-Blaise; 1206708/2565646

Situation: Nouvelles Rives; Rue du Port

Description de l'ouvrage: Construction d'une pêcherie, chauffage avec sondes géothermiques et pose de panneaux photovoltaïques

Requérant(s): Nathan Magnin, 2072 Saint-Blaise

Auteur(s) des plans: Myriam Donzallaz Lutz associés Sàrl, Rue Jean Prouvé 14, 1762 Givisiez

Demande de permis de construire: Sanction définitive

Affectation de la zone: Zone technique du port / Entrée en vigueur le 12.12.2001

Autorisation(s) spéciale(s): Art. 22 al.2 et 24 LAT; Art. 19 LEaux; Art. 8 LPêche; Espace réservé aux eaux; Abattage d'arbres

Particularités:

Les plans peuvent être consultés à l'administration communale ou sur demande préalable au service de l'aménagement du territoire.

Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.

CORNAUX



AVIS DE PUBLICATION

Vu la loi sur les communes du 21 décembre 1964,

Vu la loi sur les droits politiques du 17 octobre 1984,

Le Conseil communal de Cornaux informe les électeurs et électrices des objets adoptés par le Conseil général lors de sa séance extraordinaire du 26 septembre, soit:

Intitulé des arrêtés:

1. Arrêté relatif à une demande de crédit d'investissement de CHF 60'300.00 pour le remplacement du jeu principal, des dalles amortissantes ainsi que l'installation de deux engins de fitness pour l'extérieur – Place de jeux de la Fannaz.
2. Arrêté relatif à une demande de crédit d'investissement de CHF 348'000.00 pour des travaux d'assainissement des chauffages des bâtiments communaux et à leur raccordement au chauffage à distance.

Échéance du délai référendaire:

Mercredi 9 novembre 2022

CORNAUX



TRAVAUX SUR LE CLOS ST-PIERRE A CORNAUX

AVIS DE FERMETURE DE LA ROUTE ET DE DEVIATION DU TRAFIC PIETONNIER

Réaménagement surfacique et renouvellement des services industriels au Clos St-Pierre

Nous vous informons que la route est actuellement fermée au trafic motorisé et qu'à partir du mardi 13 septembre 2022 l'itinéraire à pied sera modifié pendant plusieurs semaines. Cela concernera surtout l'accès à l'école, la boucherie Graf et le transit de piétons.

Nous vous prions de suivre l'itinéraire indiqué à travers le parking Fontaines 10 et à travers la cour de l'école.

Nous vous remercions de votre compréhension pour les désagréments occasionnés par ces travaux et vous invitons à prendre contact avec notre administration communale pour tout renseignement complémentaire au sujet de ces perturbations.

LE CONSEIL COMMUNAL



SAINT-BLAISE



AVIS D'ENQUÊTE

L'enquête publique est ouverte du 30.09.22 au 31.10.22 Publication FAO n° 39

Dossier SATAC n° 114569

Parcelle(s) et coordonnées: 1561 - Saint-Blaise; 1207955/2566425

Situation: Pré Petit Jaquet;

Description de l'ouvrage: Installation de containers

Requérant(s): Ball Trap Club Neuchâtel, par M. François Oehl, 2525 Le Landeron

Auteur(s) des plans: Michel Roethlisberger Atelier d'architecture, rue du Temple 14, 2072 Saint-Blaise

Demande de permis de construire: Sanction minimale importance

Affectation de la zone: Zone de sport / Entrée en vigueur le 12.12.2001

Autorisation(s) spéciale(s): Distance à la forêt

Particularités:

Les plans peuvent être consultés à l'administration communale ou sur demande préalable au service de l'aménagement du territoire.

Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.

AVIS OFFICIELS des communes

CORNAUX



AVIS DE TRAVAUX

Fermeture de la rue du Vignoble 25-34 au chemin des Nagrets (secteur Est) et du chemin des Nagrets à Rue du Vignoble 56-58 (secteur Ouest) Prévoir des perturbations du côté Ouest de la Rue du Vignoble.

Les tronçons suivants seront fermés:

- De la rue du Vignoble 25 au chemin des Nagrets, l'accès aux piétons sera garanti et l'accès motorisé condamné. Cela concerne les collecteurs d'eaux usées, d'eaux claires, du chauffage à distance et des batteries électriques. L'avancement des travaux se fera sur une distance d'environ 120m à partir de la Rue du Vignoble 23-25. L'accès motorisé aux garages et aux places de parc ne sera plus possible pour la Rue du Vignoble 25, 27,29 et 34. Des perturbations pour la Rue du Vignoble 17A,17B, 17C, 19, 21, 23, 26,28 et 30 sont à prévoir.

Depuis le lundi 3 octobre 2022.

- Perturbation depuis la Rue du Vignoble 56-58 jusqu'au chemin des Nagrets, l'accès motorisé aux habitations sera toujours garanti par la piste de déviation du trafic, sauf celui à Vignoble 64. Cela concerne les collecteurs des eaux usées, d'eaux claires et des batteries électriques.

Depuis le lundi 3 octobre 2022.

En cas de besoin particulier/exceptionnel, l'entreprise de génie civil pourra localement créer des accès aux habitations. Si tel est le cas, nous vous prions de prendre contact avec le bureau Vincent Becker SA afin de trouver des solutions spécifiques à chaque situation.

Numéro de contact 032 724 34 13.

Pour rappel:

Le trafic motorisé sera interdit et l'accès piétonnier sera toujours garanti sur ce tronçon. Des passerelles seront installées pour permettre l'accès aux propriétés privées aux endroits nécessaires.

La zone de stationnement provisoire au chemin des Jardils reste à disposition prioritaire pour les riverains concernés par ces travaux.

Le ramassage des poubelles ne pourra plus se faire au pied de chaque maison ainsi que celui des déchets verts.

Les riverains touchés par le secteur en travaux devront apporter leur poubelle soit à la rue du Vignoble 4 soit à la rue du Vignoble 29.

Les riverains ayant des difficultés pour le transport de leur benne à déchets verts pourront solliciter l'entreprise S. Facchinetti SA pour transporter leur benne au niveau du carrefour de la rue des Fontaines ou au niveau de la rue du Vignoble 29.

Merci pour votre compréhension.

Nous vous demandons de bien vouloir vous conformer à la signalisation qui sera apposée pour la déviation.

Le bureau VBI SA et la commune de Cornaux communiquent chaque semaine dans le Bulcom la planification estimative des travaux.

L'avancement étant fortement dépendant de la réalité du terrain, des modifications du planning et du phasage, des travaux restent possibles et envisageables.

Nous vous remercions de votre compréhension pour les désagréments occasionnés par ces travaux et vous invitons à prendre contact avec notre administration communale pour tout renseignement complémentaire au sujet de cette fermeture.

LE CONSEIL COMMUNAL

CRESSIER



HORAIRES D'OUVERTURE

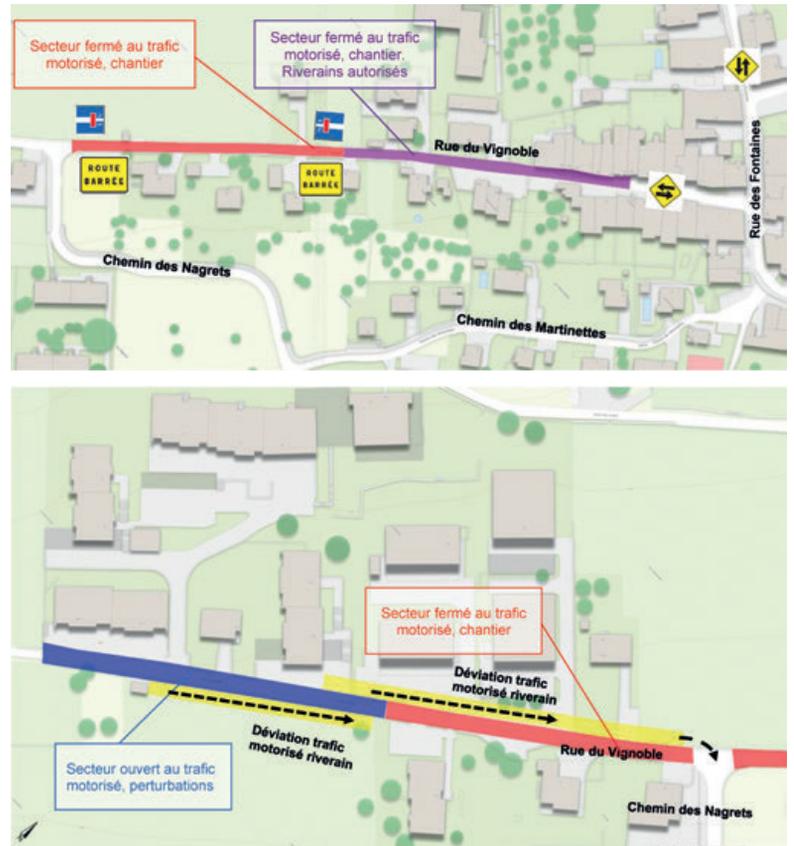
En raison des vacances scolaires, nous vous informons que les horaires de tous les services de l'administration communale seront les suivants du lundi 3 octobre au vendredi 14 octobre 2022:

	Matin	Après-midi
Lundi	FERMÉ	FERMÉ
Mardi	FERMÉ	FERMÉ
Mercredi	8h00 à 11h45	FERMÉ
Judi	8h00 à 11h45	FERMÉ
Vendredi	FERMÉ	14h00 à 16h00

(En cas d'urgence sur le RESEAU D'EAU UNIQUEMENT -> 032 720 20 29)

Les horaires normaux reprendront dès le lundi 17 octobre 2022

Travaux depuis le lundi 3 octobre 2022



CRESSIER



TRAVAUX DE RÉAMÉNAGEMENT DU CARREFOUR ROUTE CANTONALE 5 CHEMIN DES MALPIERRES À CRESSIER

Perturbations sur le trafic motorisé sur la route cantonale et sur le chemin des Malpierrez: fermeture de la demi-chaussée et d'un tronçon entre le lundi 22 août et le vendredi 2 novembre 2022.

Nous vous informons que dans le cadre du projet de réaménagement du carrefour RC5 – chemin des Malpierrez, la demi-chaussée Nord de la route cantonale et la partie Sud du chemin des Malpierrez seront fermées et cela engendrera des perturbations sur le trafic motorisé sur ces deux voies. Le trafic sera en tout cas maintenu à l'aide de feux de circulation.

Merci pour votre compréhension.

Nous vous demandons de bien vouloir vous conformer à la signalisation qui sera apposée pour la déviation.

Nous vous remercions de votre compréhension pour les désagréments occasionnés par ces travaux et vous invitons à prendre contact avec notre administration communale pour tout renseignement complémentaire au sujet de ces perturbations.

LE CONSEIL COMMUNAL



ENGES-HAUTERIVE-LA TÈNE-SAINT-BLAISE

Le nom de la future commune dévoilé à la fin de l'année

Enges, Hauterive, La Tène et Saint-Blaise, le 26 septembre 2022. Une première étape a été franchie avec la consultation de la population concernant le nom de la future commune. Le comité de pilotage se réjouit du succès populaire rencontré par cette démarche participative et transmettra l'ensemble des propositions à un jury constitué de deux personnes de chaque commune, représentant respectivement les groupes de travail participatifs et les élus des législatifs communaux. Le jury sera accompagné d'un spécialiste en toponymie. C'est le comité de pilotage qui statuera en dernier lieu. Le nom de la future commune devrait être dévoilé d'ici la fin de cette année.

Désireux d'intégrer l'ensemble des habitantes et des habitants dans le processus de fusion, le comité de pilotage a lancé un appel à propositions concernant le nom de la future commune. «Notre appel a reçu un grand nombre de réponses et nous tenons à remercier toutes les personnes qui ont participé», relèvent les coprésidents. Au total, ce sont près de 250 propositions de noms qui ont été postées sur la plateforme dédiée à la fusion: www.fusion-baslac.ch.

En parallèle, le comité de pilotage a décidé de donner la possibilité aux plus jeunes de s'exprimer. Les élèves des classes de 10^e et 11^e Harmos des quatre communes sont ainsi invités à faire parvenir leurs idées durant le

mois d'octobre.

Toutes ces propositions, émanant de la population et des écoles, seront transmises à un jury composé de deux personnes de chaque commune, issues de la société civile et des législatifs communaux. Avec le soutien d'un spécialiste en toponymie, ce jury devra proposer une sélection d'un ou plusieurs noms issus de la consultation populaire au comité de pilotage qui statuera en dernier lieu.

Le processus consultatif suit donc son cours et le comité de pilotage devrait ainsi être à même de dévoiler le nom de la future commune d'ici la fin de cette année.

Le comité de pilotage

MCR Reprise des rencontres

**Qu'est-ce qui nous pousse à espérer malgré tout?
A-t-on besoin d'avoir de bonnes raisons pour espérer?
L'espérance est-elle le fruit d'une décision?
Et qu'est-ce que cela change au fond d'espérer?
Quelle est la source de notre espérance?**

C'est ce thème de l'espérance qui sera le fil rouge des rencontres de la saison 2022 – 2023 du Mouvement Chrétien des Retraités (MCR).

Le MCR est un mouvement œcuménique qui désire donner un sens chrétien à sa vie d'ainé.

Les rencontres ont lieu 1 fois par mois sous l'Eglise Catholique de St-Blaise

Première rencontre: mardi 11 octobre 14h15.

Après un moment d'échange autour d'une lecture biblique et de textes inspirants, un goûter est partagé en toute convivialité. Ces rencontres permettent aux participants de renforcer les liens sociaux et spirituels qui enrichissent la vie.

Toute personne qui désire faire un bout de chemin avec ce groupe est la bienvenue, quelle que soit son appartenance religieuse, proche ou lointaine de l'Eglise.

Contacts:

Françoise Vouga, Longschamps 12, 2068 Hauterive, 032 753 71 68

E-mail: francoise.vouga@gmail.com

Roland Poletti, Couviers 10, 2074 Marin, 032 753 70 28

E-mail: r2poletti@sunrise.ch

Eglise réformée évangélique

Le coin des jeunes

Groupe de jeunes (BUZZ) pour tout renseignement, contactez l'animateur de jeunesse, Gaëtan Broquet, 079 949 04 80, gaetan.broquet@gmail.com

ENTRE-DEUX-LACS

www.entre2lacs.ch

Cultes Entre-deux-Lacs

Dimanche 2 octobre

10h00 Culte au temple du Landeron.

10h00 Culte au temple de St-Blaise. Pas de garderie ni de programme pour les enfants et les jeunes en raison des vacances scolaires.

Pour les cultes à MONTMIRAIL, veuillez consulter le site internet www.montmirail.ch

CORNAUX-CRESSIER-THIELLE-WAVRE-ENGES

Cressier

Mercredi 5 octobre

dès 9h00 **Café du partage et de l'amitié** au centre paroissial réformé de Cressier. Rencontres œcuméniques. Bienvenue à chacun!

Vendredi 28 octobre

18h30 **Souper Ciné** au centre paroissial de Cressier. Après une longue absence due à la pandémie, l'équipe se réjouit de vous retrouver autour d'un repas et de la projection du film «**Délicieux**», d'Éric Besnard. Nombre de places limitées. Inscriptions obligatoires jusqu'au 23 octobre auprès de Marie-Claire Baer: 032 757 17 47 ou baer@net2000.ch

LIGNIÈRES-LE LANDERON

Lignières

Dimanche 2 octobre

9h45 Transport depuis l'église pour le temple du Landeron.

L'ENTRE2 Lieu d'écoute et d'accompagnement spirituel

Vous vivez actuellement une période difficile: découragement, deuil, conflit relationnel, problèmes conjugaux, ...

Vous désirez retrouver un sens à votre vie, faire un choix important.

Une personne formée et compétente est à votre disposition pour vous accompagner - prise de contact par téléphone au 079 889 21 90.

Landi
REGION NEUCHÂTEL

APPRECIÉZ LA DIFFÉRENCE!

VOTRE LANDI:
Bevaix
Cornaux
Crêt-du-Loche
Môtiers

landiregionneuchatel.ch

CONTACTS ENTRE-DEUX-LACS:

Pasteurs

Delphine Collaud, tél. 079 312 52 43, Delphine.Collaud@eren.ch
Frédéric Hammann, tél. 079 101 35 73, frederic.hammann@eren.ch
Raoul Pagnamenta, tél. 032 753 60 90, raoul.pagnamenta@eren.ch
Frédo Siegenthaler, tél. 079 733 74 78, frederic.siegenthaler@eren.ch

Coordinatrice de l'enfance

Fanny Ndong, tél. 078 728 88 31, fanny.ndongo@eren.ch

Animateur de jeunesse

Gaëtan Broquet, tél. 079 949 04 80, gaetan.broquet@gmail.com

Location des locaux

Temple de Lignièrès:
Erica Schwab, tél. 032 751 28 30, erica.schwab@bluewin.ch
Temple et salle de paroisse du Landeron:
Frédéric Loeffel, tél. 078 920 31 34, frederic.loeffel@bluewin.ch
Centre paroissial réformé de Cressier:
Jocelyne Nourrice, tél. 032 757 11 03.
Foyer de St-Blaise: Sandrine Minguely, 032 753 41 27
Contact: foyerstblaise@gmail.com
Agenda et diverses infos: www.entre2lacs.ch/foyer
Secrétariat pastoral et paroissial:
Grand-Rue 15, 2072 St-Blaise, tél. 032 753 03 10
(mercredi – jeudi – vendredi) entre2lacs@eren.ch

Paroisse de Cressier-Cornaux

Dimanche 2 octobre

10h00 Messe

Dimanche 9 octobre

10h00 Messe animée par le groupe liturgique

Contact: abbé Gérard Muanda, rue de l'Église 1, 2088 Cressier, 032 757 11 86 ou 079 367 79 32, secrétariat mardi et vendredi après-midi 032 757 11 86 cure.cressier@cath-ne.ch et www.cath-ne.ch

Paroisse du Landeron-Lignièrès

Vendredi 30 septembre

17h45 Chapelle: adoration – méditation

18h15 Chapelle: messe

Samedi 1^{er} octobre

17h00 Messe

Dimanche 2 octobre

14h00 Visite de la chapelle de Combes jusqu'à 16h30

17h00 Concert coral à l'église St-Maurice

Vendredi 7 octobre

17h45 Chapelle: adoration – méditation

18h15 Chapelle: messe

Samedi 8 octobre

17h00 Messe

Contact: abbé Gérard Muanda, rue de l'Église 1, 2088 Cressier, 032 757 11 86 ou 079 367 79 32, secrétariat mardi et vendredi après-midi 032 757 11 86 cure.cressier@cath-ne.ch et www.cath-ne.ch

Eglise catholique romaine

Paroisse de Saint-Blaise

Vendredi 30 septembre

09h00 Messe à Saint-Blaise

Samedi 1^{er} octobre

18h30 Messe à Saint-Blaise

Dimanche 2 octobre

09h00 Messe à Saint-Blaise, en communion avec le Chili

10h30 Messe à Saint-Blaise, en communion avec le Chili

11h30 Baptême de Victoria Graf à Saint-Blaise

Lundi 3 octobre

08h00-11h00 Ouverture du secrétariat

13h00-16h00 Ouverture du secrétariat

Mardi 4 octobre

08h00-11h00 Secrétariat fermé

09h00 Messe à Saint-Blaise

Mercredi 5 octobre

08h15-12h00 Passage du Bibliobus devant l'église de Saint-Blaise

Jeudi 6 octobre

08h00-11h00 Secrétariat fermé

Vendredi 7 octobre

09h00 Messe à Saint-Blaise

Samedi 8 octobre

18h30 Messe à Saint-Blaise

Dimanche 9 octobre

09h00 Messe à Saint-Blaise

10h30 Messe à Saint-Blaise

Pour inscrire vos enfants à la catéchèse, merci de contacter la Cure de Saint-Blaise, rue du Port 3, 2072 Saint-Blaise, mardi ou jeudi matin de 8h à 11h ou nous écrire à paroisse.catholique.st.blaise@sunrise.ch

Paroisse de Saint-Blaise

Secrétariat mardi et jeudi matin de 8h à 11h

Rue du Port 3

2072 Saint-Blaise

032 753 20 06

paroisse.catholique.st.blaise@sunrise.ch

Répondant: Abbé Leonardo Kamalebo 079 683 44 36

Paroisse de d'Hauterive

Samedi 1^{er} octobre

09h00 Messe à Hauterive

Autres communautés religieuses

Eglise Evangélique Marin

Dimanche à 9h30: culte avec St-Cène, école du dimanche et garderie

Mercredi à 20h: réunion de prières

Jeudi de 12h-13h30: Club d'enfants « Jeudi-midi » (7-11 ans)

Vendredi à 20h: Groupe de jeunes (dès 13 ans)

Nos rencontres ont lieu dans l'Espace Perrier, Rue Charles-Perrier 2

Pour les modalités d'organisation, nous vous invitons à consulter notre site Internet: www.eeme.ch



Pompes funèbres
Grau
24h/24 032 751 28 50
Le Landeron
Depuis 1959
une famille au service des familles



CENTRE HOLYS

SOINS

MOUVEMENT

NUTRITION & ENVIRONNEMENT

Rue des Bourguillards 7, 2072 St-Blaise
contact@centre-holys.ch
032 544 67 63
www.centre-holys.ch





LA NEUVEVILLE

Au programme!

ciné 2520
Association du Cinéma de La Neuveville
www.cine2520.ch

Trois mille ans à t'attendre

Romance de George Miller,
avec Idris Elba et Tilda Swinton

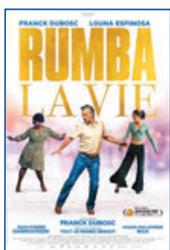


Alitheia Binnie, bien que satisfaite par sa vie, porte un regard sceptique sur le monde. Un jour, elle rencontre un génie qui lui propose d'exaucer trois vœux en échange de sa liberté. Mais Alitheia est bien trop érudite pour ignorer que, dans les contes, les histoires de vœux se terminent mal. Séduite par les récits et le passé extraordinaire du génie, elle finit par formuler un vœu des plus surprenants.

SA 1^{er} et DI 2 oct. à 20h30 - VF
12 ans - 1h48 - USA

Rumba la vie

Comédie de et avec Franck Dubosc,
Louna Espinosa

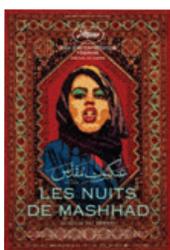


Histoire comique et touchante d'un homme qui cherche désespérément à réparer les torts du passé! Tony vit seul dans une petite ville de campagne après avoir quitté sa femme et sa fille. Après une crise cardiaque, il remet sa vie en question. Il décide d'affronter son passé et s'inscrit à un cours de rumba donné par sa fille Maria, qu'il n'a jamais vraiment connue.

DI 2 oct. à 17h
VF - 8 (12) ans - 1h43 - France

Les nuits de Mashhad

Thriller d'Ali Abbasi,
avec Zar Amir Ebrahimi, Mehdi Bajestani



Iran 2001, une journaliste de Téhéran plonge dans les faubourgs les plus mal famés de la ville sainte de Mashhad pour enquêter sur une série de féminicides. Elle s'aperçoit que les autorités ne sont pas pressées de voir l'affaire résolue. Ces crimes seraient l'œuvre d'un seul homme, qui prétend purifier la ville de ses péchés, en s'attaquant aux prostituées.

MA 4 oct. à 20h30, DI 9 oct. à 17h
VO st fr/all - 16 (16) ans - 1h56 - DK

Don't worry Darling

Thriller de et avec Olivia Wilde,
Florence Pugh, Chris Pine, Harry Styles



Alice et Jack font partie des habitants de la communauté utopique de Victory, une cité expérimentale d'entreprises où vivent avec leurs familles les collaborateurs du projet top secret Victory. La vie est parfaite, car l'entreprise lit tous les désirs des habitants dans leurs yeux. Mais des ombres commencent à planer sur cette vie idyllique.

ME 5, VE 7, SA 15, DI 16 oct. à 20h30
VF - 2h03 - USA

LE LANDERON

ATRAC, une nouvelle pièce drôle et riche en émotions

«Sincère à rien», tel est le titre de la nouvelle pièce de théâtre de la troupe ATRAC. Comédie d'Anny Lescahier, elle réunit six comédiens qui, sous la direction de Fabrice Lavanchy, font preuve d'un talent incroyable. On ne s'ennuie à aucun moment et c'est un bonheur à déguster sans modération dans sa réalité que chacun a ou peut avoir vécu. Que ce soit Christian Isch dans son rôle de Fabrice évitant tout conflit, Annabelle Meyrat en épouse délaissée et doutant d'elle-même, Alix Biétry en pleine crise d'adolescence, Isabelle Grava en propriétaire tyrannique toujours à l'affût, Laurent Bourqui et Nathalie Cousin en amis qui ont des choses à cacher, tous enchaînent les répliques et les déplacements dans un rythme soutenu donnant ainsi toute sa saveur à cette comédie drôle et pleine de finesse.

Les rires fusent dans le public, les comédiens campant à merveille leur personnalité particulière qui évolue vers des moments de forte intensité émotionnelle en répondant à un défi qui n'est pas sans conséquence.

Une pièce de notre temps, avec ses non-dits ou ses révélations, spectacle qui entrainera le public dans des réactions de plaisir et de sensations intenses. À ne pas manquer.

Choix de la comédie

Le choix de ce texte n'est pas seulement lié à la pièce qui a beaucoup fait rire les comédiens en lecture, mais c'est également une option en raison du nombre de comédiens disponibles. En effet, l'année prochaine, ATRAC fêtera ses quarante ans d'existence et la pièce de ce jubilaire, écrite par Fabrice Lavanchy, fait appel à la mobilisation d'un grand nombre de comédiens.

Les comédiens se sont donc investis à fonds dans le texte de leur rôle respectif durant les vacances pour débiter les répétitions en étant presque déjà prêts. Fabrice a donc été ravi de cette opportunité permettant des répétitions plus agréables pour mettre au point la mise en scène. Un travail agréable avec un résultat qui l'enchantait tant la prestation de chacun colle parfaitement à son rôle. Il ne pouvait pas demander mieux tant l'investissement de tous font de cette pièce un bonheur à ne pas boudier.

Équipe technique

Décor et lumières, Denis Marioni - technique, Gaëtan Rohrbach - affiche, Albane Tesse.

Lieu et dates des représentations

Théâtre du Château, Vieille Ville du Landeron.

Dates et réservations

Vendredis 30 septembre, 21, 28 octobre et 11 novembre à 20h.

Samedis 15 octobre à 20h et le 5 novembre à 17h et à 20h (une nouveauté).

Dimanches 2, 16, 23, 30 octobre, 6 et 13 novembre à 17h.

Réservations conseillées sur www.atrac.ch ou par téléphone au 032 510 70 73 (lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h). Il n'y a aucun point de vente direct, uniquement aux caisses avant la représentation, pour autant qu'il reste des places.

Prix du billet: Adultes 20 francs / Enfants, Étudiants, AVS 15 francs / Gratuits pour les enfants jusqu'à 12 ans.

Dans la salle, les places sont numérotées. En réservant, choisissez votre place sur le plan. Le paiement s'effectue sur place, le jour de la représentation, le paiement sans contact est possible avec Twint. Lors des 2 premières représentations, tous les billets sont à 10 francs.

Les caisses ouvrent 30 minutes avant le début du spectacle.

CP



CORNAUX

Compagnon et bâtisseur de maquettes en bois!



Avec précision et patience Joseph Guillemeau, résident de Cornaux, réalise des maquettes exceptionnelles, et malgré la retraite la passion le poursuit!

Gagner en l'an 2000 le prestigieux diplôme du «Meilleur Ouvrier de France», titre d'état décerné à la Sorbonne et qui lui a valu d'être reçu au Palais de l'Élysée par Jacques Chirac, a couronné son travail d'orfèvre qui lui a demandé 2300 heures de travail dont 300 pour les plans. Obtenir une telle récompense a nécessité des mois voire des années de formation intensive. Tout a commencé à la fin de son école obligatoire, il a 13 ans et convoite de devenir Compagnon des Devoirs du Tour de France.

Il ne s'agit nullement ici de vélo, mais d'une tradition qui remonte à loin, depuis le Moyen-Age pour le moins. Les Compagnons se chargent d'enseigner aux jeunes qui le souhaitent un travail dans toute sa beauté à travers l'apprentissage par le voyage, la multiplicité de l'expérience et un esprit de famille. En général, les jeunes commencent par un apprentissage

accouplé à des cours du soir et commencent leur périple. Ils sont soutenus par la famille des Compagnons qui veille sur eux. Ils ont même un saint patron, Saint-Joseph pour les charpentiers!

Être compagnon c'est mériter un diplôme, et la reconnaissance de ses pairs. Le candidat doit donc prouver sa compétence en présentant un travail de réception, qui est pour le charpentier, une maquette. Se former, chez les Compagnons, suscite 7 à 8 ans de travail itinérant, un Tour de France qui devient parfois un Tour d'Europe, au cours duquel le compagnon travaille dans différentes entreprises, apprend de nouvelles techniques, enrichit sa culture en découvrant le patrimoine des régions ou des pays où il séjourne. En alternant travail, cours professionnels, itinérance en France et dans les pays nordiques, l'aspirant compagnon Joseph Guillemeau a forgé son métier. Réaliser une maquette, l'exigence du concours, lui a pris 2 heures par jour, après le travail, après 16 mois d'assemblage son œuvre est présentée à la Saint-Joseph, il reçoit le diplôme suprême et les honneurs du gouvernement français.

Il y a 40 ans, de passage pour 6 mois dans le canton, il ne l'a plus jamais quitté ni même l'entreprise Tschäppät, toiture, charpente et menuiserie à Cornaux, qui l'a embauché à l'époque. Doté d'expériences acquises lors de son tour de France, il est assigné dans l'entreprise notamment à des travaux de rénovation de charpentes ou d'ossatures bois des monuments et églises du patrimoine bâti. Par moins de 78 apprentis ont bénéficié de son savoir-faire et de cours particuliers le samedi-matin. Pourtant l'artiste Compagnon n'a pas débuté devant un écran d'ordinateur. Tracer des traits, concevoir un plan au crayon, maîtriser la géométrie, avoir une vision dans l'espace, tous ces rudiments - les bases du métier de charpentier - il les a appris au sein de la Fédération compagnonnaïque du tour de France. Réaliser une maquette, tout à la main, jusqu'au tréteau, est pour lui un exercice passionnant et un plaisir. Sa dernière œuvre, le clocher Jean-Jaquet, a été offert à l'entreprise Tschäppät à l'occasion de ses 75 ans d'existence. Partageant sa passion, son

épouse a été un soutien durant sa formation, elle grave actuellement les plaquettes de ses œuvres dont elle connaît toute l'histoire! Etoffée au cours des ans, la collection de chefs-d'œuvre suscite un souci de sauvegarde, le bâtisseur cherche l'endroit idéal.

Le passage à la retraite en début d'année apporte à Joseph Guillemeau le plaisir de disposer de son temps, il visite bâtiments et édifices, sources d'inspiration. Ça titille dans sa tête, un projet se profile, réaliser un escalier cintré avec plafond coulissant, le plan est déjà prêt! Voilà un retraité qui sait occuper son temps!

GC





COMMUNAUTÉ DES EAUX NEUCHÂTOISE

Inauguration du Réservoir de l'Essert de la CEN

Vendredi 30 septembre 2022

au-dessus de Frochaux



Le Syndicat intercommunal de la CEN, la Communauté des Eaux Neuchâtoises, dont le comité directeur est présidé par Roland Canonica, conseiller communal à Saint-Blaise inaugure, ce 30 septembre 2022, le Réservoir de l'Essert, ouvrage majeur de 2'200 m³ pour le ravitaillement en eau des communes d'Hauterive, de Saint-Blaise, de Cornaux, de Cressier et désormais du Landeron.

Ce réservoir est l'ouvrage de tête d'un large réseau en eau de secours, notamment de défense incendie et pour pallier les périodes de sécheresse. Il s'étend sur plus de 15 km, de Neuchâtel au Landeron.

La fourniture de l'eau à la CEN est assurée par la Ville de Neuchâtel depuis le réservoir et la station de pompage de Fontaine-André dont la modernisation s'est achevée en 2021. Ainsi, ces cinq communes sont reliées aux captages d'eau du lac de Neuchâtel qui sont inépuisables. Elles bénéficient désormais pleinement de nouvelles infrastructures au service de leurs habitants.

La capacité de ces infrastructures rend possible une extension du ravitaillement en eau hors des limites actuelles.

L'inauguration du réservoir de l'Essert, et l'extension qui l'accompagne, s'inscrivent dans une continuité depuis la constitution de la CEN en 1979. Elle tombe à point nommé dans un temps qui nous rappelle la valeur inestimable de l'eau.



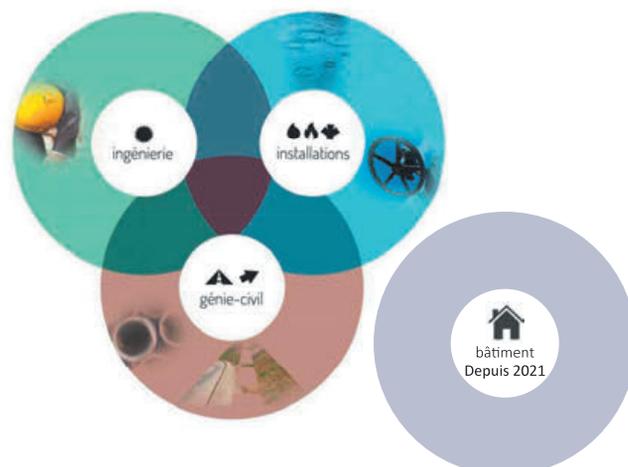
ACIER • INOX • ALU • PORTES • BARRIÈRES
TÔLERIE • COUPAGE • PLIAGE

Chemin des Devins 4 • 2088 Cressier
032 757 12 30 • info@cmpmetal.ch



eau-gaz & pompes sa

Bâtisseur de réseaux



eau pompes génie-civil gaz ingénierie travaux spéciaux

MAULER SA
INGÉNIEURS CIVILS



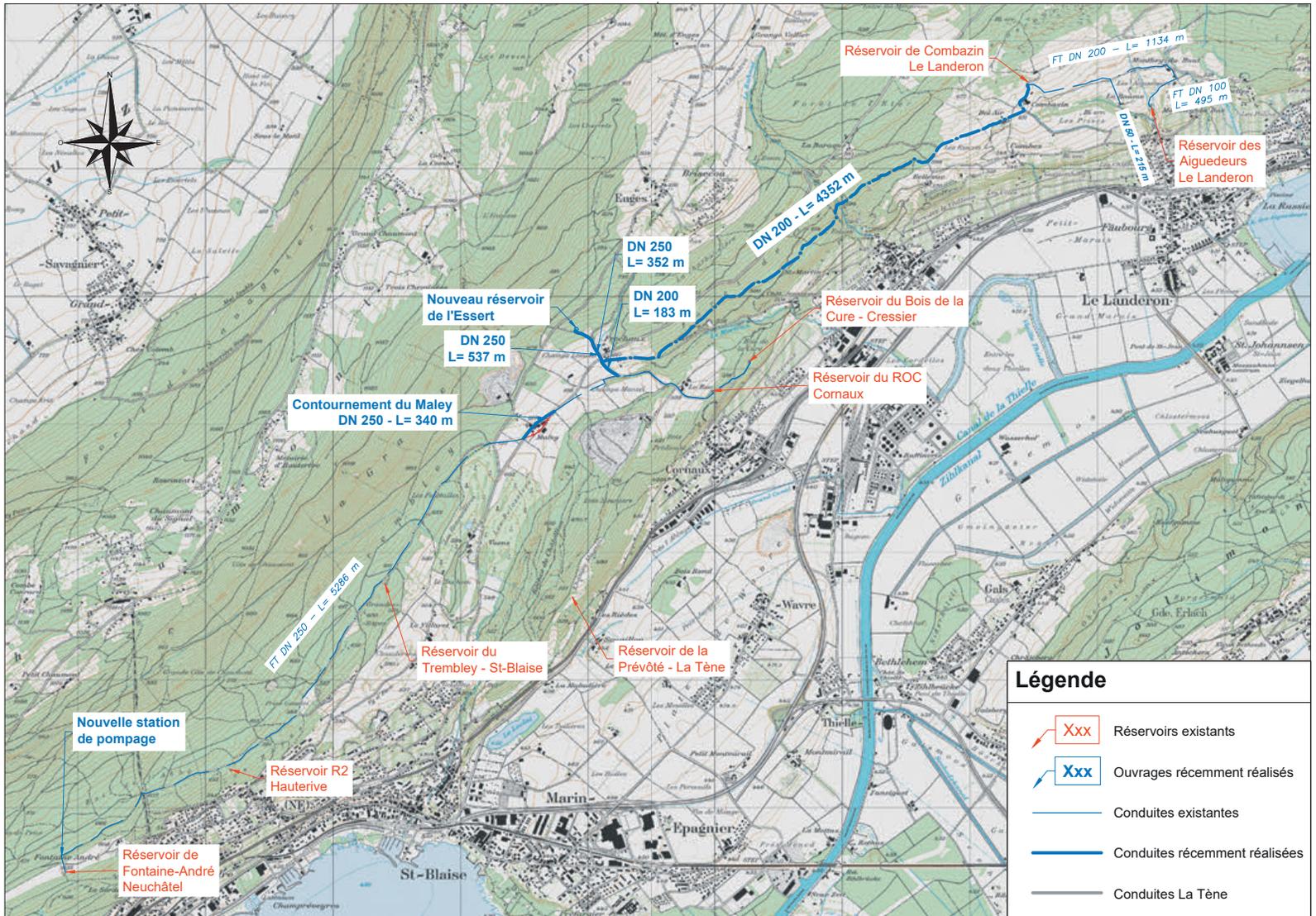
façonneurs de solutions depuis 1950



Route de la Gare 54 • 1744 Chénens • Tél. +41 26 477 60 10
info@pompes-sa.ch • www.pompes-sa.ch

COMMUNAUTÉ DES EAUX NEUCHÂTELOISE

Réservoir de l'Essert de la CEN





COMMUNAUTÉ DES EAUX NEUCHÂTELOISE

Réservoir de l'Essert de la CEN

L'Essert

Caractéristiques

- Volume: 2'200 m³
- Altitude: 665 m s/radier

Principe de fonctionnement

- 1'800 m³ sont alloués à la consommation journalière normale, définie par les besoins des communes tout en considérant leurs productions propres (sources communales)
- 400 m³ sont alloués à la défense incendie directe ou indirecte des communes partenaires
- Le réservoir se remplit la nuit grâce à la STAP de Fontaine-André
- La distribution aux communes se fait par gravité durant la journée

LA CEN EN QUELQUES CHIFFRES

Réseau d'alimentation en eau de boisson et de défense incendie d'une extension de plus de 15 km. Capacité à délivrer jusqu'à 7'000 m³/jour en temps de crise pour subvenir à des besoins urgents d'approvisionnement en eau potable.

Assure la défense incendie de cinq hameaux situés au-dessus des réservoirs communaux: Le Maley – Frochaux – Bel-air – Combazin – Montet.

Ce projet a nécessité les réalisations suivantes:

une nouvelle station de pompage attenante au réservoir de Fontaine-André un nouveau réservoir de 2'200 m³ au-dessus du hameau de Frochaux des conduites de transport d'eau sur 5 km pour étendre le réseau existant



SABLISOL SA



A S S A I N I S S E M E N T S
Cressier 2088 - 032 757 31 31
www.sablisol.ch

ROMAG
www.romag.ch

Votre spécialiste pour tous travaux
de tuyauterie et constructions Inox.
Nous vous remercions de la confiance accordée.

LIGNIÈRES

A la désalpe: cortège magnifique entre les averses



La fête a bien été mouillée cette année mais rien n'arrête les nostalgiques du folklore, ils sont venus en nombre rattraper deux années sans désalpe!

Décoré de courges et de fleurs le village s'ouvrait coloré comme jamais. Clairsemé d'abord par l'averse matinale, le marché campagnard a résisté, offrant son riche assortiment aux fervents d'artisanat et de produits gouteux. Ça sentait bon de partout, caramel mou fumant,

gaufres chocolatées, filets de perche, soupe aux pois tout pour marquer les retrouvailles et trinquer, un verre à la fois.

Pile à 14h00 les sonnailles ont retenti et supplié le ciel de changer d'humeur, ce fut gagné et parfait! Nerveuses au départ, hautement décorées, toupins retentissants, les stars du jour ont paradé et conquis le public qui s'extasiait amassé le long du parcours. Le thème du jour «courge en folie» a donné une douceur orangée aux groupes d'enfants et stimulé l'humour des chars burlesques des sociétés et des figurants décorés de potirons. Bien entendu le folklore gardait sa place, voltiges de drapeaux, cloches sonnantes, costumes et groupes champêtres répondaient à l'appel des cors des alpes. Et quand passe le cheptel de chèvres au foulard rouge et les poneys attendrissants, l'euphorie grimpe d'un cran. L'élégance rythmée reste l'affaire de la cavalerie et de la fanfare à pied, beau cortège à voir et à entendre! Les bras se sont tendus vers les potions magiques distribuées, le fromage à déguster, les surprises pour les enfants, la rondelle de saucisse grillée offerte par le char-grill du groupe Fenêtres de l'Aprais, sympa!

En fin de cortège, nouvelle averse, parés de parapluies et capuchons le public bigarré s'est déversé dans les stands et guinguettes. D'autres ont rejoint le collège de la Gouvernière pour savourer plus longtemps encore chants et danses des groupes folkloriques. Tout un chacun a partagé l'enthousiasme ambiant et la ferveur populaire même sous la pluie!

GC



NEUCHÂTEL

Dernière sortie de l'année du vieux tramway Avec une motrice centenaire

Départs de Neuchâtel, à 14h31, 15h51 et 17h11 de Boudry, à 13h51, 15h11 et 16h31: la motrice 73 et sa remorque circuleront encore, ce dimanche 2 octobre prochain.

Le Musée du tram, à Areuse, sera ouvert de 14h à 17h pour voir plusieurs tramways de la région de Neuchâtel sauvegardés par l'ANAT, l'Association des amis des tramways de Neuchâtel, ainsi qu'une exposition consacrée aux motrices centenaires de la série 70

La visite du musée et les circulations du tramway historique sont gratuites.

CZ





CAFE THEATRE
**LA TOUR
DE RIVE**
LA NEUVEVILLE

Café-Théâtre de la Tour de Rive
Tango Show & Quatuor Petit
Social de Tango
Samedi 1^{er} octobre 2022 à 20h30



Samedi 1^{er} octobre 2022 à 20h30, Tango Show

Le Café-théâtre de La Tour de Rive s'associe au festival Art Dialog et vous invite à une soirée inédite.

Danseurs, chorégraphes et enseignants nés à Buenos Aires, Gonzalo Capitani et Carolina Gonzalez débute leur formation artistique en Argentine, dans les disciplines de danse jazz, contemporaine, ballet et interprétation. Ils ont appartenu à différentes compagnies (théâtre conventionnel, danse et théâtre musical). Leur formation pluridisciplinaire les a dotés d'une forte puissance interprétative, qui se caractérise par une élégance toute particulière, une plasticité et une technique inégalées, et s'exprime à travers les langages du mouvement classique et contemporain.

Le quatuor de musique «Petit Social del Tango» a été créé à Madrid en 2015 sous la houlette de Hernán Hock, bandonéoniste, guitariste et arrangeur du groupe, et de Nicolás Quintela, contrebassiste, qui pilotent ce projet ambitieux.

Prochain spectacle à ne pas manquer!

Vendredi 14 octobre 2022 à 20h30 Piano Paradiso

Alain Bernard pour une soirée humour et piano.

Nous vous rappelons qu'il est toujours prudent de réserver vos places via notre site internet, le paiement se faisant sur place à la caisse du soir.

A tout bientôt!

Le comité du CTRR



eli10
L'énergie littorale

L'énergie solaire,
pourquoi pas chez vous ?

www.eli10.ch 032 720 20 28
Rue du château 17 2022 Bevaix

Carrosserie endommagée ?
Donnez une seconde vie
à votre véhicule !



Storrer Automobiles
GARAGE-CARROSSERIE

Grand-Pont 2 - 2087 Cornaux - T 032 757 15 56 - F 032 757 27 51
www.storrerautomobiles.ch - info@storrerautomobiles.ch

MEMENTO D'OCTOBRE

LE LANDERON

Tous les samedis et dimanches le musée de la vieille ville est ouvert
Parc animalier, labyrinthe du maïs durant tous les mois de juillet, août, septembre et octobre

01.10 Parc animalier, Nuit de l'horreur, Domaine Bel Air

CRESSIER

19.10 Soc. Philanthropique Union de l'E2L,
Assemblée régionale, Centre Paroissial
28.10 ADC - Ass. Développement de Cressier,
Halloween, Cressier Village

28.10-29.10 Le Projet-V, Seul en Scène, Salle Vallier

28.10 Paroisse Protestante, Souper-Ciné, Centre Paroissial

LA TÈNE

22.10 OUVERTURE MENSUELLE DE LA LUDO THEQUE,
DE 10H A 12H

HAUTERIVE

01.10 Visite de l'exposition Manuel Müller - graveur
et sculpteur, Galerie 2016, Rue de la Rebatte 2,
2068 Hauterive

17.10 Réceptions des méritants sportifs et/ou culturels
Bâtiment des Services publics, Rue de la Rebatte 11,
2068 Hauterive

29.10 Soupe aux pois sur la place du village
Place du village



Centre service machines à coudre
Nähmaschinen Service Center
Centro servizio macchine da cucire

Kappelenstrasse 26 | 3270 Aarberg | T 032 392 41 73
www.delmonte-aarberg.ch

elna **JUKI** **BERNINA** **baby lock** **brother** **PFAFF**

Laissez-vous inspirer par notre vaste assortiment

PORTE OUVERTE

 à Aarberg

% Réductions sensationnelles sur les machines à coudre,
à broder, surjeteuses et machines de recouvrement
(jusqu'à épuisement de stock)

Profitez de nos soldes sur nos tissus printemps/été et de
notre coin « bonnes affaires »

Judi 13 octobre 2022 9.00 - 18.30 h

Vendredi 14 octobre 2022 9.00 - 18.30 h

Samedi 15 octobre 2022 9.00 - 15.00 h

Dimanche 16 octobre 2022 10.00 - 15.00 h



Bénéficier d'un cadeau
suite à votre achat.

Plus d'infos sous www.delmonte-aarberg.ch

En cas de petite faim, le boucher du village sera sur place.

SCHAUFELBERGER
STEDTLI METZGAARBERG

MARIN BASKET CLUB (MBC)

C'est reparti pour une saison 2022-23 placée sous le signe du travail et du plaisir!



Les officiels de Vernier, Gabriel Tramaux pour le Marin Basket en pleine discussion avec les arbitres Grassi-Pirone père et fils sous la supervision du responsable sportif du club Raphaël Imer).

Le tournoi qualificatif U-16 CSJC s'est tenu à la CSUM de Marin le week-end des 17 et 18 septembre 2022. Le Marin Basket Club, qui compte rien de moins que 4 équipes en U-16, une première dans l'histoire du club, organisait le tournoi qualificatif U-16 CJSC masculin. Le tournoi U-16 national s'est tenu le week-end des 10-11 dans la région de Bâle et le tournoi féminin U-16 dans la région de Genève.

Cinq équipes étaient engagées dans le tournoi organisé par le MBC, les bernois de STB, les genevois de Carouge et de Vernier et les Marinois de Marin et de Marin-Neuchâtel (2 équipes pour le MBC).

Première expérience avec une nouveauté digitale pour gérer les matchs, l'utilisation d'une tablette numérique! Exit les bonnes vieilles feuilles de match papier, dorénavant, tout est géré en live sur la tablette. Évidemment, il faut s'habituer à l'outil et cela demande un p'tit temps d'adaptation. Si bien que les matchs ont été fortement ralentis par des petits soucis de prise en main (cf. photo annexée =>

Les U-16 marinois ont fait un très bon tournoi et terminent aux 3^{ème} et 4^{ème} places. Dans le derby local opposant Marin à Marin-Neuchâtel, les jeunes de Marin-Neuchâtel de l'entraîneur Christian Geiser l'ont emporté d'un cheveu 45-47 face aux protégés du coach Igor Novelli. Une sympathique buvette organisée par Ling Imer permettait à tout un chacun de se sustenter avec d'excellentes pâtisseries, de succulents sandwichs et même du jambon à l'os pour les joueurs. La fête du basket fut magnifique avec une météo à la Joe Dassin! L'été indien!

Jérôme Amez-Droz

ciné 2520

CE WEEKEND

Tout le monde aime Jeanne
VE 30 sept à 20h30

Trois mille ans à t'attendre
SA 1^{er} et DI 2 octobre à 20h30

Rumba la vie
DI 2 octobre à 17h

LA SEMAINE PROCHAINE

Les nuits de Mashhad
MA 4 et DI 9 octobre

Don't worry Darling
ME 5, VE 7 octobre

Krypto et les super animaux
SA 8, DI 9 octobre à 14h30

A VENIR...

Revoir Paris
Tad l'explorateur

Le Petit Nicolas : qu'est-ce qu'on attend pour être heureux ?

www.cine2520.ch

IL EST TEMPS D'AGIR. ÉCONOMISONS L'ÉNERGIE.

Réduisons
la consommation
d'électricité.

Diminuons
la consommation
d'eau chaude.



Baissions
la température du chauffage.



Chaque petit geste compte

www.viteos.ch
www.stop-gaspillage.ch

viteos



PAROISSE CATHOLIQUE SAINT-BLAISE
Des communes de
Saint-Blaise, Hauterive, Marin-Epagnier, Thielle-Wavre



MARCHÉ AUX PUCES

**PAROISSE CATHOLIQUE
SAINT-BLAISE - RUE DU PORT 3**

Samedi 22 octobre 2022

De 08h00 à 17h00

Dimanche 23 octobre 2022

De 08h00 à 17h00

Rue du Port 3, 2072 Saint-Blaise, Tél. 032 753 20 06, Fax 032 753 21 36
Email : paroisse.catholique.st.blaise@sunrise.ch
IBAN : CH90 0900 0000 2000 4637 9



LIGNIÈRES



Matchs du FC Lignières

Samedi 01.10.2022

09h00	FCCPC (Peseux) Erables - Team 3L-Lignières championnat Juniors E - Terrain de Chantemerle, Peseux
09h00	Grpm des 2 Thielles (Cornaux) - Team 3L-Jorat championnat Juniors E - Terrain de sports, Cornaux
10h00	Team Béroche-Bevaix (Bevaix) - Team 3L I championnat Juniors D - Les Murdines, Bevaix
10h00	Team 3L-St-Joux - Cressier Sport 2019 championnat Juniors E - Stade de St-Joux, La Neuveville
14h00	Team 3L - FC Corcelles Cormondrèche II championnat Juniors C - Stade de St-Joux Terrain principal, La Neuveville
17h30	FC Lignières I - FC Cortaillod I championnat 3 ^e ligue - Centre Sportif, Lignières

HAUTERIVE



Matchs du FC Hauterive

Samedi 01.10.22

09h00	FC Hauterive bleu – FC Floria Léopard (Juniors E)
10h00	FC Cortaillod Pitbulls – FC Hauterive jaune (Juniors E)
10h00	FC Hauterive blanc – FC Les Bois (Juniors E)
14h30	FC Hauterive – FC Floria (Juniors B)
15h00	Grpm des Vallées (La Sagne) – FC Hauterive (Juniors C)
17h30	FC Le Parc II – FC Hauterive II (4 ^{ème} ligue)

Dimanche 02.10.22

14h30	FC Hauterive – Team Veveyse Csd (5014) (Youth League A)
-------	---

CORNAUX

Au Conseil général

Assainissement de la place de jeux de la Fannaz et des chauffages des bâtiments communaux

Présidé par Ermidas Fernandez, PS, le Conseil général était réuni, lundi soir 26 septembre passé, à l'Espace ta'tou. Les crédits, de CHF 60'300.00 pour la remise en état de la place de jeux de la Fannaz et de CHF 348'000.00 pour l'assainissement des chauffages des bâtiments communaux et leur raccordement au chauffage à distance, ont été acceptés à l'unanimité.

Bisbilles au Conseil d'événements scolaires

Quatre conseillers généraux Emilie Makaci, PLR, Max Houttuin, PLR, Adnan Askander, PS et Maddalena Perrenoud, PS, ont remis à la présidente du législatif leur lettre de démission de ce conseil chargé d'organiser les événements qui ponctuent l'année scolaire, tels Halloween, la vente des sapins et la fête scolaire. Présidente de commune en charge de l'instruction publique, Isabelle Weber a déclaré que le rôle du conseil devrait être mieux défini. Elle a souligné la bonne volonté de ses membres. Cédric Divernois, PLR, y fut nommé. Il a relevé que cet organe s'autofinçait, par conséquent, il ne coûtait rien à la communauté.

Eclairage public,

Les deux groupes PLR et PS, par les voix de Jean-Luc Decrevel, PLR, et Adnan Askander, PS, ont remercié le Conseil communal de son rapport relatif à l'extinction nocturne de l'éclairage public. Ils ont chacun émis un avis

positif pour une extinction nocturne automatique progressive par détection.

Place de jeux de la Fannaz

Le crédit demandé et approuvé de CHF 60'300.00 a reçu l'approbation des deux partis par Max Houttuin, PLR, et Suzanne Staub, PS, ainsi que par Cédric Divernois, PLR, pour la commission financière.

Il permettra de remplacer le jeu principal, les dalles amortissantes ainsi que l'installation de deux engins de fitness pour l'extérieur.

Assainissement des chauffages des bâtiments communaux

Bien que le crédit demandé de CHF 348'000.00 ait été accepté sans coup férir, Willy Schärer, porte-parole du PLR, a relevé un risque pour la Commune, à savoir qu'elle se trouve captive du système de chauffage à distance. Il a relevé que, malgré la prise en charge de coûts par le Groupe Celsius, le raccordement au CAD engendrait des charges aux propriétaires. Il a aussi considéré que l'indexation des rejets de la Raffinerie Varo au prix des hydrocarbures était «une aberration totale».

Communications du Conseil communal

Le conseiller communal Olaf Makaci a annoncé la prochaine formation (adultes et enfants) pour l'usage du défibrillateur placé à l'entrée de l'Espace ta'tou- Elle aura lieu de concert avec les communes du Landeron et de Cressier

qui ont aussi installé de tels appareils. Il a aussi annoncé la prochaine séance d'information publique relative au plan d'énergie de la Commune de Cornaux. Il a encore déclaré que la décision d'extinction nocturne de la localité en cas d'absolue nécessité sera prise de concert avec les autres communes.

En fin de séance

Suzanne Staub, PS, a interpellé le Conseil communal à propos des cartes journalières CFF mises à disposition des habitants et habitantes à propos de leur suppression. Après des investigations faites auprès de trois autres communes, elle a demandé au Conseil communal «de les remettre au budget 2023 pour améliorer ce service à la population et permettre de rendre plus attractifs les transports publics plus écologiques.»

En tant que secrétaire du Centre des jeunes, elle a précisé que le CAP avait été présent pendant cinq semaines à la piscine du Landeron. Son animatrice a pu réagir rapidement pour régler certains problèmes relationnels apparus entre jeunes: ce qui prouve l'importance et la nécessité du CAP.

Lina Veliz Aguilar Schopfer, PS, a tenu particulièrement à remercier les organisateurs de la Fête du Soleil, à fin août passé. Cédric Divernois, PLR, a relevé l'engagement des sociétés pour la réussite de la fête. CZ

Peinture • Papiers peints

Rénovation de façades

Parquets flottants

Location déshumidificateurs

**CHRISTIAN
PARIS**

Chemin des Peupliers 4
2074 Marin-Epagnier

Tél.: 032 753 61 26

Mobile: 079 611 69 89

e-mail: paris.peinture@net2000.ch



Couverture, ferblanterie
façades ventilées, étanchéité
photovoltaïque

GOTTBURG

Le toit, c'est nous!



CORNAUX



Matchs du FC Cornaux

Vendredi 30.09.2022

- 20h00 Match vétérans Marin – Cornaux
18h30 Grpm VDT (Fleurier) II - Grpm des 2 Thielles
championnat Juniores féminines FF-15 - tour automne
Groupe 1 - Les Sugits - Les Sugits Fleurier, Fleurier

Samedi 01.10.2022

- 09h00 Grpm des 2 Thielles (Cornaux) - Team 3L-Jorat
championnat Juniors E - régional - tour automne - Groupe 3
Terrain de sports - B, Cornaux
11h00 Grpm entre 2 Lacs (Cornaux) - FC Saint-Blaise
championnat Juniores féminines FF-12 - tour automne
Groupe 1 - Terrain de sports - B, Cornaux

Dimanche 02.10.2022

- 15h00 Cressier Sport 2019 II - FC Cornaux
championnat 5^e ligue - Groupe 2
Stade des Prélards - A, Cressier

Mercredi 05.10.2022

- 20h15 FC Cornaux - FC Bosna Neuchâtel I
championnat 5^e ligue - Groupe 2 - Terrain de sports - A, Cornaux

SAINT-BLAISE



Matchs du FC Saint-Blaise

Judi 29.09.2022

- 18h00 Juniors E, Tigres - FC Corcelles Cormondrèche, championnat

Samedi 01.10.2022

- 09h00 Juniors E, Pumas - Team La CDF, championnat
11h00 Juniors D - FCCPC, championnat
11h00 Grpm Entre-deux-lacs - Juniores féminine, championnat
14h00 Grpm Le Parc - Juniors C, championnat
16h00 Juniors B - FC Val-de-Ruz, championnat

Dimanche 2 octobre

- 14h00 2^{ème} équipe - FC Le Landeron, championnat
15h15 FC Le Parc - 1^{ère} équipe, championnat

Mercredi 5 octobre

- 20h15 FC Kosova NE - 1^{ère} équipe, coupe

LE LANDERON



Matchs du FC Le Landeron - G2T

Samedi 01.10.2022

- 09h00 Grpm des 2 Thielles Liverpool – Grpm Le Parc Blanc
Championnat Juniors E – Groupe 4
10h45 FC Le Locle Tigre - Grpm des 2 Thielles I
Championnat Juniors D – Groupe 2
11h00 Grpm des 2 Thielles Barça – FC Boudry Guépards
Championnat Juniors E – Groupe 1
15h00 FC Marin-Sport II – Grpm des 2 Thielles II
Championnat Juniors C – Groupe 2
18h00 FC Le Landeron II – FC Marin-Sport II
Championnat 4^e ligue – Groupe 2
Ballon de match offert par Vito Russo installation sanitaire
au Landeron

Dimanche 02.10.2022

- 14h00 FC Saint-Blaise II - FC Le Landeron I
Championnat 3^e ligue – Groupe 2

SAINT-BLAISE



Résultats des matchs du FC Saint-Blaise

22-28..09.2022

- *:* Grpm Etoile-Sporting - Juniors E, Tigres - Championnat
2:3 Grpm Le Parc - Juniors D - Championnat
4:1 1^{ère} équipe - FC Le Locle - Championnat
7:13 Team FC CSL - Juniors E, Tigres - Championnat
18:0 FC Val-de-Ruz - Juniors C - Championnat

SAINT-BLAISE



Matchs du FC Cressier Sport

Samedi 01.10.22

- 10h00 Team 3L -St-Joux VS Cressier Sport 2019
(CHAMP. JUNIORS E)
10h00 Cressier Sport 2019 VS Team Béroche-Bevaix (Béroche)
(CHAMP. FF-12)
19h00 Cressier Sport 2019 I VS FC Le Communal Sport Le Locle I
(CHAMP. 4^{ÈME} LIGUE)

Dimanche 01.10.22

- 15h00 - Cressier Sport 2019 II VS FC Cornaux (CHAMP. 5^{ÈME} LIGUE)

Mercredi 05.10.22

- 19h00 FC Centre Portugais VS Cressier Sport 2019 II
(CHAMP. 5^{ÈME} LIGUE)

MARIN



Matchs du FC Marin-Sports

Mercredi 28.09.2022

- 18h00 FC Marin-Sports I - Team Milvignes I - Juniors D, groupe 2
19h00 Team Vallon (FC Erguël) I - FC Marin-Sports I - Juniors C,
groupe 1

Judi 29.09.2022

- 17h45 FC Marin-Sports Lions - Team Béroche-Bevaix (Béroche)
Juniors E, groupe 2

Vendredi 30.09.2022

- 20h30 FC La Chaux-de-Fonds II - FC Marin-Sports I
2^{ème} ligue, groupe 1

Samedi 01.10.2022

- 10h30 Grpm VDT (Couvét) Koala - FC Marin-Sports Lionceaux
Juniors E, groupe 4
15h00 FC Marin-Sports II - Grpm des 2 Thielles II - Juniors C
groupe 2
15h00 FC Val-de-Ruz II - FC Marin-Sports - Juniors A, groupe 1
18h00 FC Le Landeron II - FC Marin-Sports II - 4^{ème} ligue, groupe 2

Mercredi 05.10.2022

- 18h30 FC Marin-Sports II (4^{ème} L.) - FC Marin-Sports I (2^{ème} L.)
Coupe neuchâteloise, 1/8 de finale



LE LANDERON

Une brocante qui a réuni toutes les générations



Quel plaisir de revoir cette brocante si chère aux yeux du public. On se réjouissait de pouvoir enfin déambuler au travers des allées en toute sérénité, curiosité et émerveillement. Durant les jours précédant l'ouverture de l'évènement, les sociétés s'activaient déjà pour mettre en place leurs stands de nourriture et de boissons afin que tout soit prêt pour accueillir le public dès le début de la manifestation.

Vendredi, dès 10 heures, les brocanteurs se présentaient dans la bonne humeur pour installer, dans les places qui leur étaient attribuées, leurs objets de très bonne qualité en général. Ce ne sont pas moins de cent vingt-cinq exposants qui, à peine, installés, accueillaient déjà les chineurs, collectionneurs et curieux qui ne voulaient pas attendre pour se faire plaisir.

Sous le soleil, la fréquentation a été exceptionnelle pour un premier jour et les organisateurs estiment que le nombre de visiteurs peut être évalué à environ vingt mille personnes. Le temps très changeant avec des averses fréquentes le samedi et le dimanche n'a pas retenu un nombreux public venu là pour se faire plaisir.

Parmi les visiteurs, on a pu voir beaucoup de jeunes gens intéressés par les antiquités insolites de brocante, ce qui démontre bien l'intérêt de



cette classe d'âge à venir chiner, découvrir et acquérir l'objet de leur choix. Ils repartaient ensuite avec le sourire, très satisfaits d'avoir trouvé ce qu'ils recherchaient pour agrémenter leur habitat intérieur ou autre. Les artisans étaient très satisfaits par cette édition 2022 et les sociétés locales ont bien travaillé, mais il est encore trop tôt pour connaître les résultats.

Au final, le comité d'organisation peut estimer que la fréquentation sur les trois jours avoisine les soixante mille personnes. De plus, Raphaël Chevrier a été sollicité une soixantaine de fois pour des expertises, ce qui n'était encore jamais arrivé.

Grâce à l'organisation de l'AVVL, de son président Eddy Burgener et de tous les bénévoles, cette édition landeronnaise très attendue et appréciée loin à la ronde restera pour chacun un bien beau souvenir.

CP



MON RÉGIO

La semaine prochaine le Bulcom est sur RTN. Vendredi, votre journal est l'invité de Raphaël dans la Matinale.

À ÉCOUTER LE 7 OCTOBRE DÈS 7 H 50 ET À RETROUVER SUR RTN.CH



LE LANDERON

Église Saint-Maurice, la découverte du décor de l'église et un concert d'orgue

Dimanche de la semaine prochaine, en fin d'après-midi, la paroisse catholique du Landeron organise, à l'initiative de l'abbé Paul Frochaux, fin connaisseur de l'orgue et de l'histoire de l'Église, une visite guidée dans cet édifice paroissial suivie d'un concert d'orgue.

Cette circonstance sera aussi l'occasion de faire connaître ce magnifique instrument qui nécessite un entretien constant. De plus, ce sera aussi l'occasion, pour la paroisse, de remercier Gilbert Frochaux, ancien organiste titulaire des orgues durant 60 ans, remerciements n'ayant pu avoir lieu en raison des mesures sanitaires en vigueur.

Le **dimanche 9 octobre 2022, de 16h à 16h45**, on pourra ainsi découvrir le décor de l'église Saint-Maurice en compagnie de l'abbé Paul Frochaux.

De **17h à 17h45**, place au concert d'orgue donné par Damien Savoy, organiste titulaire de la Basilique Notre-Dame de Neuchâtel avec au programme des œuvres de Jean-Sébastien Bach, Félix Mendelssohn, Jehan Alain, César

Frank et Charles-Marie Widsor.

De très beaux moments de découvertes culturelles et de plaisir à ne pas manquer. La paroisse attend un nombreux public pour participer à cette occasion exceptionnelle

Entrée libre et collecte qui servira à couvrir les frais d'entretien des orgues.

Les orgues de nos Eglises, qu'en est-il de leur état?

Les paroisses du Landeron et de Cressier ont chacune un orgue à tuyau digne de ce nom ainsi que d'autres instruments d'appoint.

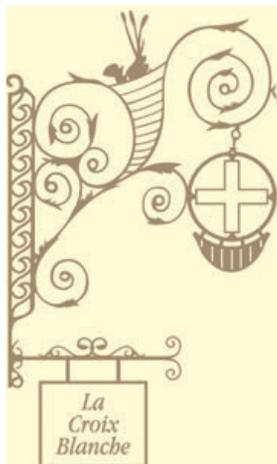
L'orgue à tuyaux de Cressier de douze registres, dont un seul appelé «trompette» est actuellement inutilisable. Cependant, si les autres fonctionnent normalement, quelques petites fuites créent des sons pas toujours «très catholique». Il s'agit donc d'envisager des réparations et un accordage. Cependant l'orgue électronique près du chœur est à bout de souffle et son utilisation assez pénible.

Si l'orgue électronique de l'église Saint-Maurice est un peu meilleur, celui de la Chapelle des Dix-mille Martyrs lui est supérieur. Par

contre, le grand orgue à tuyaux de l'église Saint-Maurice, de 22 registres effectifs avec des extensions, est un instrument qui développe une belle puissance et de belles sonorités. Il vient d'être révisé, mais «le prestant» ne peut plus chanter.

C'est la manufacture d'orgue Emile Dumas de Romont qui a, en son temps, assemblé les deux instruments avec des constructions compliquées et de grandes difficultés pour les facteurs d'orgue, notamment au Landeron. Récemment, les spécialistes de la manufacture de St. Martin du Val-de-Ruz ont consacré de longues journées au chevet de cet orgue qui est composé d'un assemblage de diverses parties provenant d'autres instruments. Même s'ils n'ont pas totalement réussi à relever complètement l'orgue, il est heureusement possible de pouvoir encore jouer une grande partie du répertoire. Les deux paroisses espèrent que les «deux septuagénaires» pourront encore avancer en âge sans trop de problème.

CP



Hôtel-Restaurant de la Croix-Blanche

METTEZ-VOUS EN CHASSE !

**LA CROIX-BLANCHE À CRESSIER (NE),
LE RENDEZ-VOUS DES GIBIERS DE TOUS POILS**

Les multiples couleurs des garnitures. L'onctuosité et le reflet d'une fine sauce. La tendre texture d'une viande juteuse. La saveur beurrée de spätzlis dorés. Voilà le quatuor de rêve qui vous attend pour la nouvelle saison de la chasse du restaurant de la Croix-Blanche à Cressier (NE). Depuis le samedi 17 septembre, Teresa et José Manuel Ferreira, ainsi que leur formidable équipe, sont prêts à vous accueillir et à vous servir. La chasse, le résultat d'un énorme travail en coulisses.

3000 poires, oui, vous avez bien lu, c'est l'équivalent de 185 kilos. Démouchetées une à une, attendries par une cuisson lente et subtilement caramélisées, elles constituent un des délices qui garniront les assiettes de gibier que la Croix-Blanche vous propose. Ces fruits ont été préparés par une équipe de bénévoles et d'amis, qui n'a pas hésité à retrousser ses manches, malgré l'ampleur de la tâche.

Qu'il pleuve ou qu'il vente, prévoyez un arrêt à Cressier. Que ce soit pour vous émerveiller du plat phare de la carte, la selle de chevreuil, ou pour déguster les nombreuses déclinaisons de chasse, née du talent du chef cressiacois. Entrecôte de cerf au gin, pavé de renne aux morilles, brochette gourmande de gibier, médaillons, civet ou émincé Stroganov, la gamme est si large que vous y trouverez assurément votre compte.

A côté de ces plats roboratifs, que diriez-vous d'une cassolette de chanterelles ? La récolte a été généreuse, plusieurs dizaines de kilos de ces champignons typiques et savoureux ont été affinés en cuisine. Vous pourriez aussi vous laisser tenter par une petite entrée, une galantine de faisan ou les charcuteries de gibier des frères Alcalá pour ne citer qu'elles.

Si vous faites le voyage, vous ne serez pas déçus. Ce sont d'abord vos yeux qui seront émerveillés. Vos narines prendront le relais, séduites par un fumet d'une rare finesse. Enfin, ce sont vos papilles qui seront réjouies. La saison de la chasse à la Croix-Blanche, c'est le plaisir des sens à même de vous faire oublier le retour des frimas de l'automne.

Nicolas Blauburgunder

**Hôtel-restaurant de la Croix-Blanche - Route de Neuchâtel 12 - 2088 Cressier
032 757 11 66 - info@croix-blanche.ch - www.croix-blanche.ch**





HAUTERIVE

Conseil général: l'exécutif suivi sur toute la ligne

Séance-fleuve pour le Conseil général d'Hauterive, ce lundi 26 septembre à 18h30 au Bâtiment des Services publics. Avec pas moins de 18 points à l'ordre du jour et près de trois heures et demie de discussions, la séance, présidée pour la première fois par Yves Tillé, a vu le législatif suivre toutes les propositions du Conseil communal, à commencer par un crédit urgent de près d'un million de francs pour la réfection de la route des Jardillets Est.

Suite aux présentations du Conseiller communal Alain Gerber et d'Antonio Quesada, chef de projet chez Mauler SA, spécialiste des projets d'ingénierie civile, c'est à la quasi-unanimité des 25 membres présentes (1 abstention) que ce crédit de Fr. 950'000.- a été approuvé. Il permettra la réparation et l'aménagement de la route, en piètre état depuis longtemps et très endommagée par les fortes pluies du 7 septembre dernier. Une réfection provisoire sera réalisée rapidement pour éviter tout risque de glissement de terrain et afin de permettre le déneigement cet hiver, et c'est en début d'année prochaine que les travaux de fond seront menés avec la réfection du revêtement de surface, ainsi que la mise en séparatif et le remplacement des infrastructures souterraines (120 mètres de conduite). A noter que les opérations relatives aux eaux claires pourront faire l'objet d'une subvention cantonale à hauteur de Fr. 73'250.-.

Travaux à la place de jeux du port

Le législatif a également donné son accord à un crédit de Fr. 75'000.- pour le renouvellement de la place de jeux du port, une dépense prévue au budget mais revue à la hausse suite à une inspection de sécurité. L'ancienne tour et le bateau seront ainsi démontés et remplacés par un nouveau bateau plus grand. Deux bras du carrousel, ainsi que la clôture délimitant cette zone seront également changés, de même que les repose-pieds d'un jeu sur ressort et une partie des copeaux (environ 60m3). Le crédit a été accepté à une courte majorité (13 oui, 10 non, 2 abstentions), le groupe socialiste, sous l'impulsion d'Andreas Britz, ayant appelé à ajourner toute décision le temps de mener une réflexion approfondie sur l'ensemble de la place de jeux.

Le Conseil communal reçu cinq sur cinq

Plusieurs autres sujets, plus ou moins techniques, ont obtenu l'aval du Conseil général:

- **la mise à jour du règlement communal sur les finances** (21 oui, 4 absentes): établi à partir d'un modèle type après l'instauration en 2014 de la loi sur les finances de l'Etat et des communes (LFinEC), ce règlement a montré ses limites en matière de frein à l'endettement, en pénalisant les capacités d'investissement des autorités. L'essentiel des modifications (toutes validées par le Service des communes et déjà pratiquées par plusieurs localités voisines) donnent davantage de marge de manœuvre à l'exécutif. Pour Rocco Mauri, ces modifications étaient nécessaires pour la bonne conduite des dossiers en cours, et cela quelle que soit l'issue du projet de fusion.
- **l'instauration d'une redevance pour l'usage accru du domaine public routier par les conduites industrielles** (unanimité): rendue possible par les mesures de l'Etat prévues pour permettre aux communes de compenser en partie les pertes de la réforme fiscale, cette fiscalité indirecte permettra d'appliquer une taxation de l'utilisation du domaine public en sous-sol (eaux usées, eau potable, chauffage à distance, gaz) sur le même principe que celui appliqué pour les réseaux électriques. Impliquant essentiellement des enjeux d'écriture comptable, cette redevance permettra néanmoins aussi une facturation pour les conduites de gaz et du futur chauffage à distance et devrait permettre d'améliorer les comptes des routes communales de Fr. 27'000.-, sans impact sur le prix de l'eau.

- **l'adoption d'un règlement sur le fonds des routes** (unanimité): répondant à une demande de la fiduciaire, ce règlement clarifie les modalités d'alimentation et d'utilisation du fonds créé en 2020 suite au versement par le Canton d'un montant de Fr. 139'000.- en compensation des 1'045 mètres de route cantonale passés en mains communales suite à la nouvelle loi sur les routes et voies publiques.
- **la modification du règlement général de commune** (16 oui, 8 non, 1 abstention): les secrétaires des commissions financières, d'urbanisme, des travaux publics, des services industriels et d'activités extrascolaires seront désormais chargés de la rédaction des procès-verbaux, qui revenaient jusqu'ici (et au contraire des autres commissions) à l'administration communale. Les Vertlibéraux y étaient opposés, jugeant que la prise de procès-verbaux nécessitaient des compétences bien spécifiques.
- **le crédit de Fr. 95'000.- pour remplacer le tracteur partagé par le centre sportif et la voirie** (19 oui, 6 abstentions): en circulation depuis 2001, ce tracteur sera remplacé par un modèle similaire mais de dernière génération (équivalent par sa puissance et son gabarit), un Iseki TH 5420. Les Verts ont toutefois demandé qu'à l'avenir, le choix du neuf ne soit plus la règle par souci de développement durable.

Subventions, environnement et trafic au centre des motions

Le Conseil général a également approuvé les quatre motions présentées lors de cette séance. L'exécutif est ainsi chargé d'étudier les dossiers suivants:

- un élargissement du subventionnement des abonnements aux transports publics, en augmentant le pourcentage du remboursement et/ou en l'élargissant aux jeunes en formation et aux personnes âgées (motion du Parti socialiste; suivie à l'unanimité). Hauterive propose pour l'instant le strict minimum.
- une révision des règlements d'aménagement et de construction afin d'y intégrer les nouvelles technologies solaires respectueuses du patrimoine architectural, de manière à pouvoir promouvoir celles-ci lors de nouvelles constructions ou d'importants travaux de toiture (Les Verts; 24 oui et 1 abstention).
- une amélioration de la sécurité des cyclistes en créant une circulation à double sens pour les vélos dans la zone de la rue à sens unique du Chemin des Chasse-Peines, entre la rue des Gruérins et le Chemin de la Passe, ainsi qu'un droit de passage pour les vélos dans la rue de la Croix d'Or (Parti socialiste; unanimité).
- la création d'une zone de rencontre à 20km/h au centre du village, principalement à la rue des Chasse-Peines et sur la place du village, cela afin de fluidifier le trafic et d'améliorer la sécurité des piétons (Vertlibéraux, 24 oui, 1 non).

Fusion: le nom de la nouvelle commune sera connu avant la fin de l'année

Dans son traditionnel point de situation sur la fusion, Rocco Mauri a confirmé que la cadence de travail était toujours aussi soutenue et que le calendrier (chargé) pour les prochains mois prévoyait notamment le dévoilement du nom de la nouvelle commune avant la fin de l'année. Quelque 250 propositions ont été reçues via le sondage auprès de la population et les élèves des classes de 10^e et 11^e Harmos des quatre communes concernées feront encore parvenir leurs idées dans le courant du mois d'octobre. Les propositions passeront ensuite devant un jury composé de deux personnes par commune et d'un spécialiste en toponymie, avant le choix final effectué par le comité de pilotage.

Pas d'éclairage public pour Noël

En fin de séance, le Conseil communal a fait part de ses communi-

tions, placées pour plusieurs d'entre elles sous le signe de la sobriété énergétique. Martine Steiger Burgos a d'abord annoncé la limitation de la température à 20°C dans les bâtiments communaux, 17°C dans la salle de gym et 60°C pour les chauffe-eaux (discussion encore en cours concernant la piscine). Concernant l'éclairage public, Alain Gerber a d'abord informé que tous les luminaires de la commune seront passés en mode « intelligent » et seront réglables à distance à fin octobre. Et dès le 17 octobre déjà, les lumières publiques seront éteintes de 22h à 6h, à l'exception des passages pour piétons. Par ailleurs, certaines zones ne seront plus éclairées et la Commune renonce aux décorations lumineuses de fin d'année, et va suggérer aux commerces de faire de même dans leurs vitrines. A noter encore deux autres communications de Martine Steiger Burgos, avec l'organisation du premier Passeport-Vacances intercommunal pendant la deuxième semaine des vacances d'octobre, et la clarification par le Conseil communal des critères d'octroi du subventionnement ordinaire des sociétés locales.

Nominations

Ont été nommés lors de cette séance les PLR Olivier Favre et Samuel Vermeulen, respectivement au sein de la Commission de fusion et de la Commission d'urbanisme et d'aménagement du territoire, en remplacement de Christine Javet, démissionnaire, ainsi que le Vert Damiano Biasciano, au sein de la Commission financière et de la Commission des bâtiments scolaires, en remplacement de Christoph Affolderbach, également démissionnaire.

Baptiste Ruedin



Complexe scolaire

Lors de cette séance, les membres du Conseil général ont pu découvrir la nouvelle maquette du complexe scolaire « Derrière chez Heinzely » du bureau d'architectes Berchier à Fribourg. Représentants ce dernier, Noam Berchier et Alexandre Gobbi ont ensuite pu présenter l'avancement du projet, en décrivant notamment la configuration des espaces répartis dans deux bâtiments: un principal, qui accueillera les classes primaires et la crèche, et un secondaire, sur deux étages, qui hébergera l'accueil parascolaire (rez) et l'école enfantine (1^{er}). Fluidité de la circulation, adaptabilité des locaux et « Low-tech » (soit des techniques faisant appel à des matériaux et des processus fiables et maîtrisables par tous; en opposition à « High-tech ») sont les maîtres mots du complexe, dont de nombreux aspects sont encore en développement. Prochaines étapes: présentation du projet à la population en novembre et vote du crédit de construction en décembre.



Experts
en solutions
énergétiques
globales

LE CHAUFFAGE À DISTANCE ENTRE-DEUX-LACS

Une solution énergétique innovante et durable pour votre région

groupe 



TENNIS CLUB LA NEUVEVILLE

REPORT - finales du championnat interne

Vendredi soir, les regards du comité et des responsables du tournoi étaient fixés sur la météo du lendemain. Compte tenu des prévisions très défavorables, il a été décidé de reporter ces finales. La pluie du samedi matin a conforté les organisateurs dans leur décision de report.

Les responsables du championnat Damien et Joao avec l'accord du comité proposent aux équipes finalistes de convenir d'un horaire à jouer dans la semaine du 26 au 30 septembre en réservant sur le tableau «Balle jaune» avec le libellé «championnat interne».

La cérémonie de remise des prix avec apéritif est reportée au «dernier vendredi du mois à 19h00 au club house». Cet apéritif va clôturer la saison 2022 qui a été très prolifique pour le TC La Neuveville. Pour toutes informations supplémentaires, prière de contacter Damien Althaus ou Joao.

Sachez que le comité regrette cette situation mais on ne peut pas changer la météo!

Tennis-padel

Le week end dernier à Lausanne, Valentin Wenger a remporté le 4^{ème} titre consécutif de champion suisse de tennis-padel. Ce titre est partagé avec son partenaire de toujours Dylan Sessagessimi. Pour info, Valentin est prof de tennis et de padel à «Balle de set» de Marin, partenaire du TC La Neuveville pour la formation.

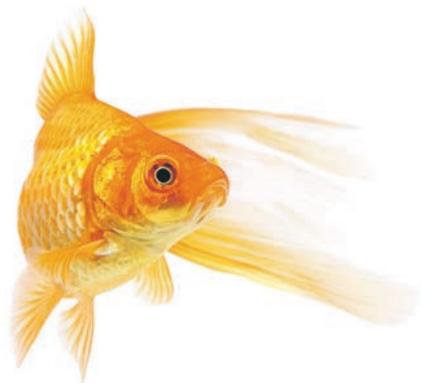
Les news de Damien

Il s'est accordé deux semaines de remise en forme après quatre tournois. En cette fin de semaine, il repart pour trois tournois en Italie. Ces tournois marqueront la fin de saison sur terre battue en Europe.

Le rédacteur du TC

messeiller
Lakeside Printhouse

www.messeiller.ch



Imprimer

c'est chez Messeiller!

impression offset et numérique
rapide • efficace • attrayant

Messeiller SA
Place de la Fontaine 1
Case postale 142
2000 Neuchâtel
032 756 97 93
info@bulcom.ch
www.bulcom.ch

Editeur du Bulcom

BULCOM



VOILLAT SA
Jardiniers - Paysagistes

Création et entretien de jardin Plants de fleurs et de légumes

Les Flochets T. 032 751 26 66 info@voillatsa.ch
2525 Le Landeron F. 032 751 29 79 voillatsa.ch

**L'Atelier du mouvement
Méthode Thérèse Bertherat®
SEANCES DECOUVERTES**

**Le mardi à Bienne, le jeudi à St-Blaise,
Aussi à La Neuveville dès 3 personnes.**

A travers un allongement et un relâchement du corps, venez améliorer votre tonus musculaire, diminuer tensions, stress et douleurs musculaires. Des mouvements simples, précis, dans le respect de la physiologie du corps.
Séances en petit groupe.

Bleunature
Isabelle Weber

Thérapeute et praticienne certifiée
078 866 84 10 / www.bleunature.ch



LA NEUVEVILLE – UNE RENCONTRE AVEC DIVERS INTERVENANTS DU MILIEU CARCÉRAL

A l'ombre, ma lumière, comme autant de témoignages touchants

L'exposition qui s'est terminée avant-hier à la Galerie ComQueCom connaîtra un dernier épilogue le jeudi 6 octobre. L'occasion idéale pour rencontrer différents acteurs du milieu carcéral en sortant des préjugés et des idées reçues. Et l'occasion également, si tel n'a pas été le cas jusqu'ici, d'écouter le podcast «A l'ombre, ma lumière», disponible sur YouTube. Une fois encore, Karin Aeschlimann-Blaser avait choisi d'ouvrir les portes de sa galerie à une exposition pas comme les autres. Sur les murs, les tableaux du Neuvevillois Maurice Ehrensperger, son interprétation subjective du milieu carcéral. Au centre, une cellule symbolique, où l'on entre seul(e) et où la porte n'a pas de poignée... Une plongée poignante dans le milieu carcéral, des histoires de vie qui se racontent dans un podcast original, musical. Avec, comme fil rouge, le journal de bord d'un détenu.

«De mon enfance, j'ai gardé en mémoire mes visites régulières à la prison de Delémont, où un membre de ma famille était incarcéré. J'ai continué à aller apporter gâteaux et tresse le week-end alors que j'étais jeune adulte. J'ai gardé un temps des liens de correspondance touchants, et, pour toujours dans un coin de ma tête, mon envie de revenir à l'univers carcéral, mais selon une approche différente. Artistique. Grâce au fOrum culture et en collaboration avec mon mari Alain Tissot, musicien tout comme moi, ce projet a pu prendre forme et nous le présentons désormais dans des

lieux choisis dans tous les districts du Jura, du Jura bernois et de Bienne.»

Avec le soutien du fOrum culture et en collaboration avec le projet pilote pour les cantons latin «Objectif désistance», Andrée et Alain rencontrent un groupe de personnes volontaires, en probation, pour échanger, partager, au sujet de leur expériences carcérales et de la réinsertion.

Le moment est fort et chargé en émotions. Ils décident alors de se retrouver régulièrement, une à deux fois par mois, pour poursuivre l'aventure.

«L'un des anciens détenus tenait un journal de bord. Il y racontait tout ce qui lui était arrivé, au jour le jour, de l'arrestation à l'arrivée en cellule. Au flou. A l'attente. Aux moments difficiles où l'on est confrontés à soi-même», explique Alain Tissot.

A force de confidences, d'échanges, de morceaux de musique partagés, le projet prend forme. «Il faut se concentrer sur le présent et l'avenir. Le passé... on ne peut plus le changer, mais on peut reconstruire.» Un premier message d'espoir, qui contraste avec l'évocation de la porte. Une porte sans poignée. «Cette fois, je suis dedans, je n'ai plus aucun moyen de sortir par moi-même.»

Et il faut apprendre. Apprendre à faire avec. Apprendre à ne voir qu'une lumière indirecte. Ne pas pouvoir voir ce qui se passe dehors. Les nouvelles au compte-gouttes, les heures, les jours. Le bruit des clés. La porte qui

s'ouvre. La promenade, seul. Les menottes à chaque sortie de cellule. Toutes ces données se croisent et finissent par faire sens. Un chemin se dessine...

Comme certains apprennent la couture en prison pour raccommode les vêtements des autres détenus, les participants au projet apprennent d'autres compétences. Et décident de reconstruire symboliquement une cellule pour abriter leur podcast.

En bâtissant cette cellule et en allant l'installer dans certains lieux bien précis, les anciens détenus font une expérience plus que positive. Découvrir les lieux de culture. Et aller à la rencontre de l'autre en témoignant de leur vécu. Une guérison. Une lumière qui jaillit de l'ombre.

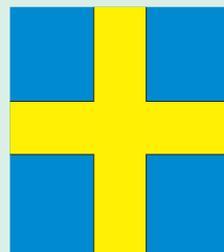
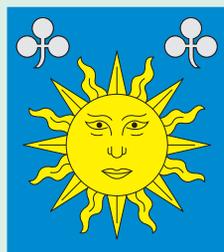
Si vous n'avez pas eu la chance de découvrir l'installation pendant la durée de l'exposition, vous pouvez néanmoins écouter le podcast sur YouTube. Et franchir les portes de la galerie le 6 octobre prochain. Pour éviter l'exclusion et les préjugés.

Céline

- Soirée spéciale rencontre et échanges avec différents acteurs du milieu carcéral, jeudi 6 octobre à 19h30 à la Galerie ComQueCom. A noter que l'exposition est terminée et que la galerie restera fermée jusqu'à cette date.

- Podcast «A l'ombre, ma lumière»: <https://www.youtube.com/watch?v=i-13c4S3p4&t=1225s>

BULCOM



Cherche correspondant(e) de toute urgence

Vous aimez votre commune et souhaitez en relater les moments forts ?
L'actualité vous tient à cœur et vous vous sentez l'âme d'un rédacteur ?
Vous êtes peut-être la personne que nous cherchons comme correspondant (e) pour les communes de Cornaux et d'Hauterive.
Contactez-nous par téléphone 032 ou par mail à redaction@bulcom.ch



**Les nouveautés
sont arrivées,
aussi grandes
tailles**

**Lebek
Junge
St-Jämes
Fuchs/Schmitt**

AU TIGRE ROYAL
Rue de l'Hôpital 6 • 2000 Neuchâtel
Tél. 032 725 18 50 • www.tigreroyal.ch

A NOTRE CHÈRE CLIENTÈLE

**NOUS VOUS INFORMONS QUE NOTRE RESTAURANT
SERA FERMÉ DU LUNDI 3 OCTOBRE
AU MERCREDI 12 OCTOBRE INCLUS.**

**NOUS DÉBUTERONS LA SAISON CHASSE
LE VENDREDI 14 OCTOBRE AU SOIR.**

**ET N'OUBLIEZ PAS DE RÉSERVER
POUR LA SAINT-MARTIN QUI AURA LIEU
LE SAMEDI 12 NOVEMBRE AU SOIR
ET LE DIMANCHE 13 NOVEMBRE À MIDI
LE MENU COMPLET 8 PLATS EST À CHF 75.00**

TÉL. 032 751 52 08
RUE DU PORT 5 - 2525 LE LANDERON - WWW.CAPITAINERIE.CH

Dans le vent de l'actualité par Claude Zweiacker

Parade navale du 150^e de la LNM samedi 1^{er} octobre 2022

Un événement sur le lac de Neuchâtel



A l'instar de celles organisées par la CGN sur le Léman, la LNM, la Société de navigation sur les lacs de Neuchâtel et Morat, organise pour clôturer son 150^e anniversaire, ce prochain samedi, une parade navale, au début de l'après-midi, au large de Neuchâtel avec ses sept « navires ». La BSG, la Société de navigation du lac de Bienne, s'y associe.

Si la Société de navigation sur les lacs de Neuchâtel et de Morat a bel et bien été fondée en 1872, née de la fusion de deux sociétés de navigation fribourgeoises, le premier bateau à vapeur à sillonner le lac de Neuchâtel fut « l'Union » lancé en 1826, à Yverdon. Il nous vaut une histoire rocambolesque: « Il fut surpris par l'orage entre Neuchâtel et Cudrefin; la femme du capitaine qui, par précaution l'accompagnait, montra alors beaucoup d'énergie. Elle persuada son mari, qui s'était

réfugié dans la cabine, de monter sur le pont et de reprendre le commandement; elle le seconda si vaillamment qu'elle contribua à rétablir le calme et la confiance au milieu des nombreux passagers que le courage avait abandonnés » explique le Dr Guillaume dans une notice parue en 1874.

Ce premier vapeur ne circula que pendant deux ans. En 1834, Philippe Suchard, plus connu pour son chocolat, lança « l'Industriel » qui sombra dans le lac de Bienne en 1862. Et il s'y trouve encore.

A sa fondation en 1872, la LNM possédait trois vapeurs: le Cygne rebaptisé Jura en 1896, le Gaspard Escher rebaptisé Helvétie en 1912 et le Hallwyl qui navigua pendant 85 ans.

Aujourd'hui, la LNM dispose de six bateaux à hélice: les Ville d'Estavayer, mis en service en 1961, Ville d'Yverdon 1965, Ville de Neuchâtel 1972, La Béroche 1981, Fribourg 1995, Idée Suisse 2002. La LNM exploite encore le vapeur Neuchâtel (photo Tourisme neuchâtelois), propriété de l'Association Trivapor, en service de 1912 à 1969: il fut hors service dès 1969, puis restauré et remis en service en 2014. La LNM détient encore deux bateaux hors service, Ville de Morat et Cygne.

Pendant ses 150 ans d'existence, la LNM a su relever de nombreux défis: instabilité du niveau des lacs, développement concurrentiel des chemins de fer, pénuries de combustibles pendant les guerres, problèmes de gestion, pandémie du covid.

Si, à notre connaissance, la LNM organisait, il y a un siècle, des fêtes vénitienes sur le lac, une parade navale, telle celle conçue demain par son premier capitaine, constitue une première.

Pour ses 150 ans, la LNM fera danser ses bateaux le lac de Neuchâtel.

Claude Zweiacker